

DIPLOME SUPERIEUR DE BIBLIOTHECAIRE  
MEMOIRE DE FIN D'ETUDES.

CATALOGUE DU FONDS DE "REGLEMENTS D'ATELIERS"

*conservés par le service des recueils W  
de la Bibliothèque Nationale*



1982/7

*Réalisé par Anne Biroleau  
sous la direction de Madame Irène Paillard  
Conservateur à la Bibliothèque Nationale*

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE DES BIBLIOTHEQUES  
17-21 Boulevard du 11 novembre 1918  
69100 - VILLEURBANNE.

BIROLEAU (Anne). - Catalogue du fonds de "Rè-  
glements d'ateliers" conservé par le Service  
des recueils W de la Bibliothèque nationale  
réalisé par / Anne Biroleau, sous la dir. de  
Irène Paillard, ... - Lyon : Ecole nationale  
supérieure des bibliothèques, 1982 . - 101-  
[ 4 ] f., [ 3 ] f. de dépl. ; 30 cm.

PAILLARD (Irène) Dir.



Atelier, règlement, 1798-1936, catalogue.

Résumé

Catalogue recensant les fonds de Règlements d'atelier<sup>s</sup>  
d'usines et de manufactures conservés à la Bibliothè-  
que nationale et formant un ensemble de documents  
importants pour l'histoire du travail et des mouve-  
ments ouvriers.



## AVANT-PROPOS

Notre intention première lorsque nous avons commencé cette note de synthèse, était d'effectuer une étude sur le Service des recueils W de la Bibliothèque Nationale, dont le rôle est de rassembler des documents quelque peu marginaux, mais d'une importance parfois capitale pour la recherche en Sciences Sociales.

Madame PAILLARD qui a dirigé notre travail nous a vivement engagé à entreprendre plutôt une tâche immédiatement utile, puisqu'elle avait pour but de permettre l'accès à un fonds très sollicité, mais difficile à aborder tel qu'il se présentait : les règlements d'atelier.

Nous avons alors orienté notre recherche vers la constitution, aussi pratique que possible sur ce fonds.  
d'un catalogue

Qu'il nous soit permis de remercier ici Madame PAILLARD qui nous a permis de réaliser un travail passionnant, qui l'a dirigé avec beaucoup de patience et d'intérêt et qui nous a évité bien des erreurs. Nous adressons également nos remerciements au personnel du service des recueils W qui nous a offert le meilleur accueil.

## INTRODUCTION

### LA CONSTITUTION DU CATALOGUE ET LES DIFFERENTS PROBLEMES QU'ELLE A POSES

Les règlements d'atelier, dont nous avons tenté de dresser un catalogue se présentent sous la forme d'affiches de format folio ou grand folio. Leur amplitude chronologique s'étend de 1798 à 1936. La plus grande partie de ces documents concerne cependant les années 1845 à 1860. Ces documents ont tous été rassemblés grâce au dépôt légal de l'imprimeur. Nous en avons dépouillé 350, mais nous tenons à préciser que ce fonds est susceptible d'accroissement, notamment par dons.

Les fac-similé que nous joignons en annexe permettent de se faire une idée du type de travail que nous avons eu à effectuer et des problèmes qui se sont posés à nous.

#### I - REDACTION DES NOTICES

Nous avons rédigé une notice par document, et nous précisons que ces notices seront par la suite accompagnées d'une reproduction de chacun des documents.

#### Zone du titre et de la mention d'auteur

Nous avons très vite abandonné l'idée d'utiliser la norme en vigueur au Service des Recueils W, et qui consiste à regrouper les documents émanant d'un même organisme sous une même vedette de collectivité privée, pour choisir une entrée au titre de chaque document.

Nous avons en conséquence considéré comme élément signifiant l'en tête de l'affiche, et nous avons également fait entrer dans cette première zone d'autres précisions importantes ~~telle~~ que le nom du signataire lorsqu'il apparaissait soit dans l'en tête, soit en fin de texte, de même que le lieu de signature et la date s'ils apparaissaient.

### Zone de l'adresse

Nous avons considéré chaque fois l'imprimeur comme éditeur commercial, et l'avons à ce titre fait figurer dans la zone de l'adresse. Cette solution, qui peut paraître quelque peu "forcée", nous paraît cependant répondre à une réalité, dans la mesure où bien souvent, le seul élément fiable d'identification était le lieu d'impression.

Nous avons eu à résoudre un important problème de date, en effet celle-ci, dans 50 % des cas n'apparaissait qu'au niveau de la mention de dépôt légal. Nous avons chaque fois indiqué entre crochets carrés la date donnée par le dépôt légal.

### Zone de la collation

La zone de collation est occupée par les dimensions en hauteur et en largeur des documents.

### Zone des notes

Nous avons fait apparaître en note les éléments d'identification que nous avons pu rassembler au cours de nos recherches, c'est-à-dire, soit le nom du fabricant, soit le lieu de fabrication, soit la nature de l'industrie concernée.

### Cote

Nous avons indiqué en bas à droite, selon l'usage en vigueur à la Bibliothèque Nationale, la cote attribuée à chaque document.

## II - LES RECHERCHES D'IDENTIFICATION

Au vu de cette série remarquablement complète et rare de documents, quatre éléments nous ont paru essentiels et significatifs.

- la date
- la ville où siégeait l'entreprise

- le nom de l'entreprise et de son propriétaire
- la nature des produits fabriqués.

Ces quatre données se trouvaient rarement rassemblées, et donnaient lieu en tous cas à toutes les combinaisons mathématiquement possibles. Il nous fallait donc tenter de les rassembler toutes les quatre pour une plus grande complétude de l'information contenue dans les notices.

Nous avons utilisé à cet effet "l'Annuaire Général du Commerce" (1)

Cet annuaire s'est révélé dans ce cas précis un instrument bibliographique irremplaçable.

Il est conçu en deux parties : Paris et Départements.

Ces deux parties comprennent sous ces grandes têtes de chapitre les listes des fabricants, manufacturiers, négociants... qui exercent une activité commerciale durant l'année considérée. Une table géographique renvoie au numéro de la page pour chaque ville, village ou hameau répertorié.

Nous avons pu consulter à la Bibliothèque Nationale la série complète depuis 1838.

Nous n'avons pu nous reporter à l'Annuaire général du commerce que parce que la date de dépôt légal ou de signature nous situait le document dans le temps et que le lieu où il avait été imprimé nous donnait une indication géographique un peu approximative, certes, mais s'est révélée chaque fois valable. Nous avons, munis de ces précisions, dépouillé département par département, et ville par ville les listes thématiques d'industries. Nous n'avons indiqué le résultat de nos recherches que lorsqu'il était sûr.

.../...

(1) Annuaire Général du Commerce / Didot - Bottin - 1838 →

### III - LE CLASSEMENT DES DOCUMENTS ET DES NOTICES

Le troisième problème abordé était celui du classement de ce fonds.

Il se présentait dans un premier temps dans un classement alphabétique qui nous a paru assez peu satisfaisant pour diverses raisons.

Il nous a semblé que dans le cas d'un fonds susceptible d'accroissements ultérieurs, une certaine souplesse devait présider au classement. Cette souplesse l'ordre alphabétique ne la possède pas : il devient pratiquement impossible d'intercaler un nouvel élément dans une série numérotée une fois pour toutes et la numérotation est absolument indispensable à la constitution d'index.

Nous avons en outre considéré que dans ce cas précis l'ordre alphabétique n'est pas signifiant sur le plan intellectuel. Il ne rendait aucunement compte de l'évolution qui avait pu intervenir dans ce type de texte, évolution inflexible par exemple grâce aux lois intervenues pour modifier le droit du travail, et notamment pour réglementer le travail des enfants.

Il nous a semblé important d'apporter au chercheur un outil de travail plus élaboré que celui qu'aurait pu offrir un classement du titre.

Nous avons donc porté notre choix sur un classement par séries chronologiques.

Ce type de classement nous permettait en premier lieu d'offrir d'emblée au chercheur une approche diachronique de ces documents et lui évitait une fastidieuse recherche par dates. Le deuxième avantage de ce classement consiste en sa souplesse. En effet il est tout à fait possible d'intégrer de nouveaux éléments sans avoir à bouleverser toute la numérotation. IL suffit

pour cela d'ajouter sous chaque date les documents nouveaux. Ainsi après 1869,10 nous aurons 1869,11.

Ce type de classement s'il complique un peu les références au niveau des index, nous a semblé offrir des avantages matériels et surtout intellectuels considérables.

Ce type de classement nous a permis en outre d'alléger les index, puisque l'index chronologique n'était plus nécessaire.

#### IV- LES INDEX

Notre principal souci en constituant ce catalogue était de faciliter la tâche du chercheur, donc de lui offrir le plus grand nombre d'accès possible, sans pour autant sortir du strict domaine qui est celui du bibliothécaire. Nous n'avons nous le précisons encore, envisagé aucune analyse de contenu, mais nous avons tenu à la rendre <sup>le</sup> plus aisée possible.

Dans ce but nous avons borné volontairement notre recherche et notre réflexion au document lui même et non à sa signification historique. Nous avons montré plus haut que quatre éléments nous avaient semblé répondre à des critères pertinents.

La date : Nous n'avons pas eu à constituer d'index chronologique étant donné le système de classement que nous avons adopté.

Le lieu : Nous avons constitué un index toponymique, les sièges des manufactures y sont regroupés dans l'ordre alphabétique des départements, puis des villes.

Le nom du fabricant : Nous avons constitué un index alphabétique des noms de fabricants lorsqu'il s'agit de personnes physiques, ou des noms des sociétés lorsqu'il s'agit de personnes morales.

La nature des produits fabriqués : Nous avons classé par ordre alphabétique les types d'industrie répertoriés, en opérant cependant dans certains cas un regroupement thématique. Nous avons

ainsi regroupé les diverses branches du textile, des industries du vêtement et de la chaussure, ainsi que les industries alimentaires.

Tous ces index renvoient au numéro de la notice dans la série chronologique... par exemple :

la première notice de 1860 sera répertorié : 1860,1.

Nous avons enfin dressé une liste des imprimeurs classés par ville, car il nous a semblé que cette liste pouvait fonctionner en elle-même comme un aperçu de l'industrie de l'imprimerie pendant la période considérée.

Nous n'avons pu faute de temps croiser les index nom du fabricant/lieu de fabrication, mais nous comptons réaliser ultérieurement ce dernier index.

## CATALOGUE DES REGLEMENTS D'ATELIER

### I - NOTICES

P. 1 à 79

### II - INDEX

- Avis P 80
- Index nominum P 81
- Index rerum P 89
- Index toponymique P 92
- Liste des imprimeurs P 99

1798

- 1 Inexplosibles de la Loire : règlement des facteurs . - [ s.l. ] : [ s.n. ] , [ ca 1798 ] .  
27 x 43 cm. [ Gr. Fol. Wz 69 ( 1798 )

1798 d'après une mention manuscrite .

1800

- 1 Inexplosibles de la Loire : règlement des matelots... - Nantes : Impr. Merson , [ ca 1800 ] .  
- 27 x 43 cm. [ Gr.Fol.Wz (1800)

1800 d'après le D.L.

1803

- 1 Inexplosibles de la Loire : règlement des patrons ... - Nantes : Impr. Merson , [ ca 1803 ] .  
- 27 x 43 cm. [ Gr.Fol. Wz 69 (1803 )

1803 d'après une mention manuscrite.

- 1 Filature de MM. Engelhardt et Heilmann à Cernay...  
règlement ... Cernay ,le 10 décembre 1836 . -  
Mulhouse : Impr. Thinus et Baret ,1836 . -  
48x60 cm.  
[ Gr. Fol. Wz 69(1836)
- 2 Règlement de police intérieure de la filature  
de Monthureux-sur-Saône...1er janvier 1836 :  
[Signé] Grimm et Châtel. - Mulhouse : Impr. de  
Thinus et Baret, 1836 . - 45x62 cm.  
[ Gr.Fol. Wz. 69(1836)
- 3 Règlement des ateliers du tissage mécanique de la  
Bresse ...La Bresse,le 15 mai 1836 [signé] Valen-  
tin et Claudel . - Mulhouse : Impr. Thinus  
et Baret . - 44 x 52 cm.  
[ Gr Fol. Wz 69(1836 )  
Texte en français et en allemand
- 4 Règlement entre les entrepreneurs de travaux en  
maçonnerie et les maçons de la ville de Nantes...  
fait à Nantes le 17 Septembre 1836 . - Nantes :  
Impr. Mangin , 1836 . - 24 x 31 cm.  
[ Gr Fol. Wz 69(1836)

- 1 Règlement de police intérieure de la filature de Schlumberger et Hofer à Ribeaupillé, Haut-Rhin = Polizei Verordnung der Spinnerei ... Ribeaupillé, le 9 décembre 1839 . - Mulhouse: Impr. de J.P. Risler, 1839 . - 49 x 62 cm.  
[Gr Fol. Wz 69(1839)]  
Texte en français et en allemand.
- 2 Règlement des ateliers de la filature alsacienne de laine peignée André Koechlin, Risler et Cie = Reglement der Arbeits ... Mulhouse, le 1er mars 1839 . - [s.l.] : [s.n.], 1839 . - 47 x 60 cm.  
[Gr Fol. Wz 69 (1839)]  
Texte en français et en allemand . - L'affiche porte au dos la mention manuscrite : "cette société a été modifiée le 15 janvier 1841 et porte la raison sociale: Risler, Schwartz et Cie ".
- 3 Règlement général de la manufacture de lin de MM. Charles Laherard et Cie , de Rollepote, commune de Frévent (Pas-de-Calais)...1er janvier 1839 . - Arras : Impr. Tierny , 1839 . - 49 x 53 cm.  
[Gr Fol. Wz 69(1839)]

1841

4

1 Règlement intérieur pour l'exécution de la loi  
du 22 mars 1841 ...- Lille : Impr. Guernonprez,  
1841. - 38 x 47 cm.

[Gr Fol. Wz. 69(1841)

1841 d'après le D.L.

1842

- 1 Règlement de police de la filature de Haussmann,  
Jordan, Hirn et Cie au Logelbach près Colmar  
(Haut-Rhin) = Polizei Ordnung ...Colmar, le  
17 août 1842 . - Colmar : Impr. Decker. -  
43 x 63 cm.

[ Gr Fol. Wz 69(1842)

Texte en français et en allemand.

(  
1843

- 1 Règlement des ateliers de M. Chéret à Mul-  
house = Reglement der Werkstätten des Hrn  
Chéret ...le 4 mars 1843 . - Mulhouse :  
Impr. Wisler , 1843 . - 42 x 54 cm.

[ Gr Fol. Wz 69(1843)

Texte en français et en allemand

- 2 Règlement pour la filature de M. Bureau jeune,  
à Nantes ...1er août 1843 . - Nantes : Impr. de  
Forest . - 49 x 63 cm.

[ Gr Fol. Wz 69(1843)

1844

5

†  
Règlement des forges de la Villette ...fait à  
La Villette, le 1er septembre 1844. - Paris:  
Impr. Pollet et Cie , 1844 . - 43 x 63 cm.  
[ Gr Fol. Wz 69( 1844)

1. Règlement de police intérieure du tissage mécanique de Oehl et Huser à Colmar (Haut-Rhin) = Polizei Verordnung der mechanischen Weberei... le 15 février 1845 . - Mulhouse : Impr. Baret, 1845 . - 52 x 71 cm.  
[ Gr Fol. Wz 69(1845)  
Texte en français et en allemand.
2. Règlement des ateliers de M. Legay, maître-chaudronnier à Mulhouse = Reglement die Werkstätten [ fait le ] 18 juillet 1845 . - [ s.l. ] : [ s.n. ], 1845 . - 49 x 68 cm.  
[ Gr Fol. Wz 69(1845)  
Texte en français et en allemand.
3. Règlement des ateliers de peignage mécanique de MM. Collier et James Hall au Barrage Saint-Denis... le 1er mars 1845 . - Saint-Denis : Impr. Pollet et Cie, 1845 . - 53 x 74 cm.  
[ Gr Fol. Wz 69(1845)
4. Règlement de l'usine de MM. Hyon frères et Cie... Saint-Maurice, le 15 novembre 1845 . - Paris : Impr. Pollet et Cie, 1845 . - 44 x 55 cm.  
[ Gr Fol. Wz 69(1845)  
Tissage de coton d'après l'Annuaire général du commerce Didot-Bottin "

- 1 Règlement de police des ateliers de Ch. Naegely  
et Cie = Polizei Verordnung der Arbeitssäle ...  
[ fait à ] Mulhouse, le 1er janvier 1846 . -  
Mulhouse : Impr. Baret, 1846 . - 47 x 63 cm.  
[ Gr Fol. Wz 69(1846)  
Filature d'après le texte . - Texte en fran- /  
çais et en allemand.
- 2 Règlement de la fonderie et des ateliers de cons-  
truction de C.A. Hartmann = Verordnung der ...  
Thann, 1er février 1846 . - Mulhouse : Impr.  
Baret, 1846 . - 47 x 58 cm.  
[ Gr Fol. Wz 69(1846)  
Texte en français et en allemand.
- 3 Règlement des portefaix de la cale Ceyneral. -  
Nantes : Impr. Forest , [ ca 1846 ] . - 47 x  
64 cm.  
[Gr Fol. Wz 69(1846)  
1846 d'après le D.L.

1847

8

† Règlement pour les charretiers de la Brasserie...  
- Paris : Impr. Bénard et cie, [ ca 1847 ] . -  
39 x 52 cm.

[ Gr Fol. Wz 69(1847)

1847 d'après le D.L.

1848

† Règlement à observer dans la papeterie de Bessé...  
6 mai 1848, [ signé ] le directeur Auguste Bru-  
neau . - Paris : Typographie de H.V. de Surcy  
et Cie , 1848 . - 54 x 71 cm.

[ Gr Fol. Wz 69(1848)

- 1 Règlement des usines de Sourd (Auguste) à Tenay (Ain) auquel doivent se conformer tous les ouvriers en général de l'établissement, soit aux pièces, soit à la journée, mécaniciens et autres... 1<sup>er</sup> juillet 1849 . - Lyon : Impr. Chanoine, 1849. ✓  
47 x 63 cm.

[ Gr Fol. Wz 69(1849)

Tissage mécanique d'après le texte.

- 2 Règlement [ du ] bassin de carénage, fait à Bordeaux, le 1<sup>er</sup> mai 1849 , [ signé ] le propriétaire-directeur, C. Villeneuve de Betz. - Bordeaux : Impr. Delmas, 1849 . - 34 x 44 cm.  
[ Gr Fol. Wz 69(1849)

- 3 Règlement du bassin de carénage... fait à Bordeaux, le 1<sup>er</sup> mai 1849 [ signé ] le propriétaire-directeur, C. Villeneuve de Betz. - Bordeaux : Impr. Delmas, 1849 . - 34 x 44 cm.  
[ Gr Fol. Wz 69(1849)

- 4 Règlement intérieur du bassin de carénage... fait à Bordeaux le 1<sup>er</sup> mai 1849 ... [ signé ] C. Villeneuve de Betz . - Bordeaux : Impr. Delmas , 1849 . - 34 x 44 cm.  
[ Gr Fol. Wz 69(1849)

- 1 Règlement de l'imprimerie de F. de Lamarzelle à Vannes . - Vannes : Impr. de Lamarzelle, [ ca 1850 ] . - 31x 47 cm.  
[ Gr Fol. Wz 69(1850)  
1850 d'après le D.L.
- 2 Règlement de la fabrique de pipes de Gisclon à Moulins-Lille (Nord) ...fait à Moulins-Lille, le 7 décembre 1850 . - Wazemmes : Impr. de Horremans, 1850 . - 45 x 56 cm.  
[ Gr Fol. Wz 69(1850)
- 3 Règlement de la fabrique = Verordnung der Fabrik.. fait à Colmar le 20 novembre 1850 . - Colmar : Impr. Veuve Decker , 1850 . - 45 x 55 cm.  
[ Gr Fol. Wz 69(1850)  
Texte en français et en allemand. - Tissage mécanique d'après le texte.
- 4 Règlement des ateliers de Fritz Sollier auquel devront se conformer tous les employés et ouvriers. - Paris : Impr. Bénard et Cie, [ ca 1850 ] . - 49 x 64 cm.  
[ Gr Fol. Wz 69(1850)  
1850 d'après le D.L.
- 5 Imprimerie du Moniteur Universel : 12 juin 1850 : extrait du règlement . - Paris : Panckoucke , 1850 . - 28 x 45 cm.  
[ Gr Fol. Wz 69(1850)

6- Typographie Panckoucke : règlement des machines .-  
Paris : Impr. Panckoucke , [ ca 1850 ] . - 32 x  
50 cm.

[ Gr Fol. Wz 69(1850)

1850 d'après le D.L.

- 1 Avis = Bericht ... - Mulhouse : Impr. Risler,  
1851 . - 22 x 34 cm.  
[ Gr Fol. Wz 69(1851)  
Défense faite aux ouvriers d'une fabrique  
d'utiliser les tabliers [ ... ] appartenant  
à la fabrique. - Texte en allemand.
- 2 Casernes de Brive: entreprise Louis Raynal :  
règlement des chantiers . - Brive : Impr.  
Roche, [ ca 1851 ] . - 30 x 41 cm.  
[ Gr Fol. Wz 69(1851)  
1851 d'après le D.L.
- 3 Filatures et tissages de MM Gros, Zurcher et  
Cie ... règlement = Spinnereien und Webereien  
von Hrn Gros, Zurcher ... Mulhouse : Impr.  
Baret, [ ca 1851 ] . - 45 x 63 cm.  
[ Gr Fol. Wz 69(1851)  
1851 d'après le D.L.
- 4 Il est interdit aux ouvriers ...: [ règlement  
interne ] . - Tourcoing : Impr. Mathon , [ ca  
1851 ] . - 48 x 64 cm.  
[ Gr Fol. Wz 69(1851)  
Filature, d'après le texte . - 1851 d'après le  
D.L.
- 5 Règlement de l'entrepôt Hy. Gérard, quai de la  
gare d'Ivry ... [ s.l. ] : Impr. Carré et Cie,  
[ ca 1851 ] . - 44 x 58 cm.  
[ Gr Fol. Wz 69(1851)  
1851 d'après le D.L.

6 Règlement de l'usine à fonte et fer de Saint-Vincent-de-Paul près Dax ... signé V. Lasserre, le 10 juin 1851 . - Dax : Impr. Herbet , 1851. - 45 x 55 cm.

[ Gr Fol. Wz 69(1851)

7 Règlement de la filature ... Roubaix ... - Roubaix : Impr. Vve Béghin , [ ca 1851 ] . - 36 x 46 cm.

[ Gr Fol. Wz 69(1851)

1851 d'après le D.L.

8 Règlement des usines de Auguste Sourd à Tenay, Ain, auquel devront se conformer tous les ouvriers en général ,soit aux pièces, soit à la journée, mécaniciens et autres ...1er avril 1851 . - Lyon : Impr. Chanoine, 1851 . - 47 x 62 cm.

[ Gr Fol. Wz 69(1851)

Tissage mécanique d'après le texte.

9 Règlement : dispositions générales, caisse de secours ... Bordeaux, le 1er août 1851 . - Bordeaux : Impr. Mons. , 1851 . - 47 x 60 cm.

[ Gr. Fol. Wz 69(1851)

10 Société industrielle de Mulhouse : Industrie Gesellschaft von Mülhausen : cinq médailles d'argent et trois sommes de 100, 50 et 25 francs à décerner aux plus habiles chauffeurs de chaudières... - Mulhouse : Impr. Baret , [ca 1851 ] . - 48 x 64 cm.

[ Gr Fol. Wz 69 (1851)

Texte en français et en allemand . - 1851 d'après le D.L.

- 1 Dasonville - Van Overshelde : règlement pour les ouvriers de la filature ... - Lille : Impr. Ghémar , [ ca 1852 ] . - 45 x 56 cm.  
[ Gr Fol. Wz 69(1852)  
Lille d'après l'Annuaire général du commerce Didot-Bottin . - 1852 d'après le D.L.
- 2 Filature de Vauban = règlement . - Wazemmes : Impr. de Horremans, [ ca 1852 ] . - 40 x 70 cm.  
[ Gr Fol. Wz 69(1852)  
1852 d'après le D.L.
- 3 Règlement de la blanchisserie de MM. Verdier frères à Alençon ...le 10 septembre 1852. - Le Mans : Impr. Julien, Lanier et Cie , 1852. - 25 x 38 cm.  
[ Gr Fol. Wz 69(1852)
- 4 Règlement des ateliers des peintres, plafonneurs et plâtriers [ fait et signé à Troyes le 26 février 1852 ] . - Troyes : Impr . Caffé, 1852 . - 48 x 64 cm.  
[ Gr Fol. Wz 69(1852)
- 5 Règlement pour les tisserands de la commune d' Halluin, le 8 avril 1852 ...- Lille : Impr. Danel , 1852 . - 45 x 55 cm.  
[ Gr Fol. Wz 69(1852)

- 6 Règlements pour servir aux ouvriers de la filature de M. Julien Leblan à Lille ... - Lille : Impr. L. Danel, [ ca 1852 ] . - 44 x 54 cm.  
[ Gr Fol. Wz 69(1852)  
1852 d'après le D.L.

- 7 Richeimer Fabrik Ordnung = [ Règlement de la fabrique de Rixheim ] . - Mulhouse : Impr. Risler, [ ca 1852 ] . - 31 x 44 cm.  
[ Gr Fol. Wz 69(1852).  
Manufacture de papier pour tentures Zuber et Cie, d'après l' " Annuaire général du commerce Didot-Bottin " . - Texte en allemand. - 1852 d'après le D.L.

- 8 Société anonyme de la papeterie d'Essonne dépot de Paris : ordre de service pour les employés et les garçons de magasin... [ signé ] le directeur-gérant, Amédée Gratiot, 1er octobre 1852 . - Paris : Impr. Gratiot , 1852 . - 35 x 49 cm.  
[ Gr Fol. Wz 69(1852)

- 1 Caisse de secours : règlement fait et convenu entre les fileurs de la fabrique de M. Henri Delattre père et fils, relativement aux cotisations faites pour secourir les ouvriers malades de l'établissement... [ fait à ] Roubaix...1853 . - Roubaix : Impr. Vve Béghin, [ ca 1853 ] . - 40 x 64 cm.  
[ Gr Fol. Wz 69(1853)  
1853 d'après le D.L.
  
- 2 Distillerie de Caudry : règlement... 5 novembre 1853 ... [ signé ] Piette-Baudry et Halatte. - Le Cateau : Impr. Dumesnil , 1853 . - 44 x 53 cm.  
[ Gr Fol. Wz 69(1853)
  
- 3 Distillerie du Cateau : règlement fait au Cateau le 5 novembre 1853 ... [ signé ] Piette-Baudry . - Le Cateau : Impr. Dumesnil , 1853 . - 44 x 53 cm.  
[ Gr Fol. Wz 69(1853)
  
- 4 Règlement auquel sont assujettis tous les ouvriers ou employés des usines de M. Salaignac à Tarbes . - Tarbes : Typographie de Lavigne , [ ca 1853 ] . - 32 x 48 cm.  
[ Gr Fol. Wz 69(1853)  
Fonderies de métaux d'après l'Annuaire général du commerce Didot-Bottin . - 1853 d'après le D.L.
  
- 5 Règlement de la fabrique de Blanzat ... [ signé ] Barbier et Daubrée . - Clermont : Typographie Hubler, Bayle et Dabos, [ ca 1853 ] . - 44 x 55 cm.  
[ Gr Fol. Wz 69(1853)  
Tissage mécanique d'après l'Annuaire-Almanach du commerce Didot-Bottin : - 1853 d'après le D.L.

- 6 Règlement de la filature de lin de MM O'Delant et Dupont, située à Hellemmes près Lille...  
10 mai 1853 . - Lille : Typographie de Blocquel, 1853 . - 49 x 64 cm.  
[ Gr. Fol. Wz 69(1853)
- 7 Règlement fait à Bernay pour être mis en vigueur à partir du 15 juin 1853...[ signé ]  
E. Jouvin et fils . - Bernay : Impr. Lefèvre, 1853 . - 44 x 54 cm.  
[ Gr Fol. Wz 69(1853)  
Filature d'après le texte
- 8 Règlement pour les ateliers de MM Buddicom et Cie à la Bastide ...15 août 1853 . - Bordeaux : Impr. de Moulins , 1853 . - 50 x 64 cm.  
[ Gr Fol. Wz 69(1853)  
Entrepreneurs de la locomotion des chemins de fer , d'après l'Annuaire-général du commerce Didot-Bottin".
- 9 Règlement pour les ouvriers de la Compagnie lyonnaise des mines de fer...Lyon : Impr. Chanoine, [ ca 1853 ] . - 40 x 59 cm.  
[ Gr Fol. Wz 69(1853)  
1853 d'après le D.L.
- 10 Règlement relatif aux enfants en dessous de seize ans de la fabrique de MM. Woussens frères, d'Houplines ...- Lille : Impr. Danel , [ ca 1853 ] . - 45 x 56 cm.  
[ Gr Fol. Wz 69 (1853)  
Manufacture d'articles de mercerie d'après l'Annuaire général du commerce Didot-Bottin . - 1853 d'après le D.L.
- 11 Usine de Persan : règlement applicable à partir du ... - [ Paris ] : Impr. Bénard et Cie, [ ca 1853 ] . - 49 x 64 cm.  
[ Gr Fol. Wz 69(1853)  
1853 d'après le D.L.

- 1 Imprimerie Julien , Lanier et Cie = Règlement...  
15 février 1854 . - [ Le Mans ] : Impr.  
Julien , Lanier et Cie , 1854 . - 45 x 55 cm.  
[ Gr Fol. Wz 69(1854)
  
- 2 Règlement établi dans la filature de A. Vinchon  
et Cie ...Roubaix le 1er mai 1854 ...- Lille :  
Impr. Alcan-Lévy , 1854 . - 53 x 72 cm.  
[ Gr Fol. Wz 69(1854)
  
- 3 Règlement établi dans la filature de MM Lefèvre  
et Ducateau frères... Roubaix, le 1er mai 1854. -  
[ Roubaix ] : Impr. Béghin , 1854 . - 52 x 65 cm.  
[ Gr Fol. Wz 69(1854)
  
- 4 Règlement de la filature ...- Wazemmes : Impr.  
de Horremans, [ ca 1854 ] . - 49 x 64 cm.  
[ Gr Fol. Wz 69(1854)  
1854 d'après le D.L.
  
- 5 Règlement des ateliers de la Veuve de Dietrich et  
Fils à Reichshoffen = Verordnung für die...  
[ fait à ] Niederbronn, le 31 décembre 1854 . -  
Strasbourg : Impr. Berger-Levrault, 1854. -  
49x 72 cm.  
[ Gr Fol. Wz 69(1854)  
Forges d'après l'Annuaire général du commerce  
Didot-Bottin " . - Texte en français et en al-  
lemand .

6 Règlement intérieur de la fabrique établi conformément à l'article 9 de la loi du 22 mars 1841 et à l'arrêté municipal du 3 novembre 1854 = Fabrik und Werstatt ordnung ...fait à Bischwiller le 14 novembre 1854. - Strasbourg : Impr. Berger-Levrault , 1854 . - 48 x 61 cm.  
 [ Gr Fol. Wz 69(1854)  
 Texte en français et en allemand. - Tissage mécanique d'après le texte.

7 Règlement pour les portefaix de la section de Chézine à Nantes . - Nantes : Impr. Forrest, [ ca 1854 ] . - 44 x 54 cm.  
 [ Gr Fol. Wz 69 (1854)  
 1854 d'après le D.L.

8 Règlement ...Scieries de long... Paris . - [ Paris ] : Impr. Grimaux , [ca 1854] . - 50 x 64 cm.  
 [ Gr Fol. Wz 69(1854)  
 1854 d'après le D.L.

- 1 Filature de coton de MM. Derrevaux et Cie à Wazemmes...règlement intérieur. - Lille : Impr. Lefèvre-Ducrocq, [ ca 1855 ] . - 44 x 62 cm.  
[ Gr Fol. Wz 69(1855)  
1855 d'après le D.L.
- 2 Filature de lin de MM. O'Delant et Dupont à Hellemmes près Lille: loi du 22 mars 1841 sur le travail des enfants dans les manufactures : règlement intérieur...10 avril 1855 . - Lille : Typographie de Blocquel , 1855 . - 49 x 64 cm.  
[ Gr Fol. Wz 69(1855)
- 3 Nouveau règlement et tarif des prix arrêtés entre maîtres et ouvriers voiliers ...Nantes le 2 avril 1855 . - Nantes : Impr. Guéraud et Cie , 1855 . - 44 x 54 cm.  
[ Gr Fol. Wz 69(1855)
- 4 Règlement de police intérieure du tissage mécanique de J. Balzweiler à Metzeral (Haut-Rhin) = Polizei Verordnung ...[ fait le ] 1er novembre 1855 . - Colmar : Impr. Vve Decker , 1855 . - 50 x 65 cm.  
[ Gr. Fol. Wz 69(1855)  
Texte en français et en allemand.
- 5 Règlement de la filature et du tissage mécanique de Nicolas Legrand à Thann = Règlement der Spinnerei... - Mulhouse : Impr. Baret , [ ca 1855 ] . - 47 x 60 cm.  
[ Gr Fol. Wz 69(1855)  
Texte en français et en allemand . - 1855 d'après le D.L.

6. Règlement de la manufacture de chicorée de messieurs Bonzel et E. Hourriez à Haubourdin... le 31 août 1855 . - Wazemmes : Impr. de Horremans, 1855 . - 44 x 55 cm.  
[ Gr Fol. Wz 69(1855)
7. Règlement des ateliers de Daniel Witz = reglement der Werkstätten ... [ fait à ] Mulhouse le 1<sup>er</sup> janvier 1855 . - Mulhouse : Impr. Baret , 1855 . - 47 x 60 cm.  
[ Gr Fol. Wz 69(1855)  
Texte en français et en allemand.
8. Règlement des ateliers de Frédéric Hornung = Reglement der Werkstätten ... Mulhouse, le 1<sup>er</sup> septembre 1855 . - Mulhouse : Impr. Baret , 1855 . - 47 x 60 cm.  
[ Gr Fol. Wz 69(1855)  
Texte en français et en allemand.
9. Règlement des ateliers de M. Joseph Welter, mécanicien à Mulhouse... [fait à ] Mulhouse le 1<sup>er</sup> janvier 1855 . - Mulhouse : Impr. Risler , 1855 . - 40 x 54 cm.  
[ Gr Fol. Wz 69(1855)  
Texte en français et en allemand.
10. Règlement des ateliers de M. [ Joseph ] Welter, mécanicien à Mulhouse = Verordnung für die Werkstätten ... [ fait à ] Mulhouse, le 1<sup>er</sup> janvier 1855 . - Mulhouse : Impr. Baret, 1855. - 43 x 55 cm.  
[ Gr Fol. Wz 69(1855)  
Fabrication de presses d'emballage, et de machines à imprimer, d'après 1<sup>er</sup> Annuaire général du commerce Didot-Bottin " . - Texte en français et en allemand.

- 11 Règlement des ateliers de M. Maquet-Harmet à  
Rethel... [fait le ] 25 octobre 1855 . -  
Rethel : Impr. de Beauvarlet , 1855 . - 49 x  
65 cm. [ Gr Fol. Wz 69(1855)  
Manufacture de textiles d'après le texte.
- 12 Règlement des ateliers de la maison Fournier  
fils et Pontrémoli... 219 Faubourg Saint-Denis  
à Paris ... - Paris : Impr. Bénard et Cie,  
[ ca 1855 ] . - 28 x 35 cm.  
[ Gr Fol. Wz 69(1855)  
Equipements militaires, cols et chemises,  
d'après l'"Annuaire général du commerce Di-  
dot-Bottin" . -1855 d'après le D.L.
- 13 Règlement des filatures de coton de M. Hofer  
et Cie à Kaysersberg = Verordnung der ... 1855 . -  
Colmar : Impr. Vve Decker , 1855 . - 49 x 66 cm.  
[ Gr Fol. Wz 69(1855)  
Texte en français et en allemand.
- 14 Règlement général des Forges d'Abainville...1855  
[ signé ] Lassel, Salmon et Cie . - Bar-le-Duc :  
Impr. Laguerre , 1855 . - 49 x 63 cm.  
[ Gr Fol. Wz 69(1855)
- 15 Règlement particulier aux fileurs...[Atelier  
Maquet-Harmel ] , le 25 octobre 1855 . - Rethel :  
Impr. de Beauvarlet , 1855 . - 40 x 52 cm.  
[ Gr Fol. Wz 69(1855)

16 Règlement pour la police intérieure des ateliers  
de la filature de M. Ch. Leyberr à Bootz près  
Laval, commune de Changé...le 18 février 1855 . -  
Laval : Impr. Godbert , 1855 . - 50 x 65 cm.  
[ Gr Fol. Wz 69(1855)

17 Règlement pour les ouvriers de filature ...  
fait à Tourcoing le 25 octobre 1855 [ signé ]  
Leloir frères . - Tourcoing : Impr. Mathon,  
1855 . - 48 x 62 cm. [ Gr Fol. Wz 69(1855)

- 1 Accidents : règlement ayant pour but de les éviter... [ signé ] H. Loyer ... [ fait à ] Wazemmes, le 1er janvier 1856 . - Wazemmes : Impr. de Horremans, 1856 . - 22 x 34 cm.  
[ Gr Fol. Wz 69(1856)  
Filature de coton d'après l'Annuaire général du commerce Didot-Bottin " .
  
- 2 Filature de coton de Henri Charvet : règlement intérieur. - Wazemmes : Impr. de Horremans , [ ca 1856 ] . - 48 x 63 cm.  
[ Gr Fol. Wz 69(1856)  
Lille, d'après l'Annuaire général du commerce Didot-Bottin " . - 1856 d'après le D2L.
  
- 3 Filature de coton et lustrage de MM Chapus frères: règlement intérieur . - Wazemmes : Impr. de Horremans , [ ca 1856 ] . - 47 x 64 cm.  
[ Gr Fol. Wz 69(1856)  
1856 d'après le D.L.
  
- 4 Filature de lin de L. Delcourt et Cie à Wazemmes : règlement intérieur ... en exécution de l'article 9 ... - Wazemmes : Impr. de Horremans , [ ca 1856 ] . - 49 x 65 cm.  
[ Gr Fol. Wz 69 ( 1856)  
1856 d'après le D.L.
  
- 5 Forges et fonderies maritimes de Nantes : règlement ... [ fait le ] 29 octobre 1856 ... [ signé ] Baboneau, Nicolas et Cie . - [ Nantes ] : [ Impr. Mangin ] , 1856 . - 49 x 62 cm.  
[ Gr Fol. Wz 69(1856)

- 6 Nicolas Cézard : raffinerie des [ Récollets ] :  
règlement ... - Nantes : Impr. du commerce ,  
[ ca 1856 ] . - 58 x 70 cm.  
[ Gr Fol. Wz 69 (1856)  
1856 d'après le D.L.
  
- 7 Règlement de police des ateliers de MM Dollfus  
et Mantz = Polizei Verordnung ... [ fait à ]  
Mulhouse , 1er novembre 1856. - Mulhouse : Impr.  
Risler , 1856 . - 47 x 75 cm.  
[ Gr Fol. Wz 69(1856)  
Texte en français et en allemand. - Filature  
de coton d'après l'Annuaire général du commerce  
Didot-Bottin"
  
- 8 Règlement de l'établissement pour les ouvriers =  
Fabrik Verorodnung für die Arbeiter ... [ fait à ]  
Sondernach, 31 mars 1856 [ signé ] Nicolas  
Braesch . - Mulhouse : Impr. Risler ,1856 . -  
45 x 56 cm.  
[ Gr Fol. Wz 69(1856)  
Texte en français et en allemand . - Manufacture  
de toiles de coton d'après l' Annuaire général du  
commerce Didot-Bottin ".
  
- 9 Règlement de la filature de lin de M.T-P Mâreau  
à la Sandrocière, mis en vigueur le 15 janvier  
1856 . - Nantes : Impr. Charpentier, 1856 . -  
39 x 51 cm.  
[ Gr Fol. Wz 69(1856)
  
- 10 Règlement de la fonderie et de l'atelier de  
construction de F-Ch Keim à Thann = Reglement  
der ... . - [ s.l. ] : [s.n. ] , [ ca 1856 ] . -  
47 x 60 cm.  
[ Gr Fol. Wz 69 (1856)  
Texte en français et en allemand . - 1856 d'  
après le D.L.

11 Règlement de la man<sup>u</sup>ention civile...disposi-  
 tions particulières ...boulangerie, conduc-  
 teurs et cochers, garde-magasin ...Directeur-  
 gérant P. Delort et<sup>i</sup> Cie . - Lyon : Impr. Cha-  
 noine , [ ca 1856 ] . - 48 x 62 cm.  
 [ Gr Fol. Wz 69(1856)  
 1856 d'après le D.L.

12 Règlement des ateliers de construction de ma-  
 chines à vapeur " A la mouche " de E. Rosset-  
 Bressard...- Lyon : Impr. Vingtrimier , [ ca  
 1856 ] . - 49 x 65 cm.  
 [ Gr Fol. Wz 69(1856)  
 1856 d'après le D.L.

13 Règlement des ouvriers de l'établissement de  
 MM. Dreyfus et Wallach frères... - Mulhouse :  
 Impr. Baret , [ ca 1856 ] . - 44 x 56 cm.  
 [ Gr Fol. Wz 69(1856)  
 Filatures de coton et tissage mécanique d'après  
 l'Annuaire général du commerce Didot-Bottin. -  
 1856 d'après le D.L.

14 Ville de Tourcoing : règlement intérieur rela-  
 tif à l'exécution de la loi du 22 mars 1841  
 pour servi<sup>e</sup> à la filature de Alexandre Leblan-  
 - Tourcoing : Impr. Mathon , [ ca 1856 ] . -  
 24 x 36 cm.  
 [ Gr Fol. Wz 69(1856)  
 1856 d'après le D.L.

- 1 Atelier de M. Eugène Loisy fils : règlement...  
fait à Nantes le 1er juin 1857 . - Nantes :  
Impr. Vve Mangin , 1857 . - 40 x 53 cm.  
[ Gr Fol. Wz 69(1857)
- 2 Brasserie J. Louer [ Le Havre ] : règlement ...  
- Le Havre : Impr. Brindeau , [ ca 1857 ] . -  
39 x 52 cm.  
[ Gr Fol. Wz 69(1857)  
Entreprise située au Havre d'après l'"Annuaire  
général du commerce Didot-Bottin " . - 1857  
d'après le D.L.
- 3 Filature de Férin : règlement...- Wazemmes : Impr.  
de Horremans, [ ca 1857 ] . - 34 x 45 cm.  
[ Gr Fol. Wz 69(1857)  
1857 d'après le D.L.
- 4 Filature de lin de Bruyère à Wambrechies : règle-  
ment intérieur en exécution de l'article 9 de la  
loi du 22 mars 1841 . - Lille : Impr. Guermon-  
prez, [ca 1857 ] . - 49 x 64 cm.  
[ Gr Fol. Wz 69(1857)  
1857 d'après le D.L.
- 5 Marine et colonies : arrêté portant règlement  
pour la constatation de la présence des ouvriers  
sur les travaux à l'Établissement impérial  
d'Indret... [ fait le ] 24 avril 1857 . -  
Nantes : Impr. Vincent Forest, 1857 . - 47 x  
64 cm.  
[ Gr Fol. Wz 69 (1857)  
Etablissement de la marine pour la fabrication des  
marchandises destinées aux bateaux à vapeur , et  
construction des navires, d'après l'"Annuaire  
général du commerce Didot-Bottin "

- 6 Règlement d'intérieur de la filature... [ fait à ]  
Lille ; le 26 mai 1857 . - Lille : Impr. Lefèvre-  
Ducrocq , 1857 . - 49 x 63 cm.  
[ Gr Fol. Wz 69(1857)
  
- 7 Règlement de l'atelier de M. Lafné , menuisier  
rue Préfontaine, 60 , à Rouen ... [ fait le ]  
15 janvier 1857 . - Rouen : Impr. Surville ,  
1857 . - 45 x 55 cm.  
[ Gr Fol. Wz 69(1857)
  
- 8 Règlement de l'établissement de M. Quétier fils et  
Cie ... [ à Rouen ] . - Rouen : Impr. Surville , [ ca  
1857 ] . - 46 x 54 cm.  
[ Gr Fol. Wz 69(1857)  
Filature de coton d'après l' "Annuaire général du  
commerce Didot-Bottin " . - 1857 d'après le D.L.
  
- 9 Règlement de la Caisse de secours en faveur des  
ouvriers malades ou blessés de la filature de MM.  
E. Vaucher et Cie à Thann = Verordnung dex...  
- Mulhouse : Impr. Baret , [ ca 1857 ] . -  
48 x 65 cm.  
[ Gr Fol. Wz 69(1857)  
Texte en français et en allemand . - 1857 d'après  
le D.L.
  
- 10 Règlement de la filature de coton de J. Stoecklin  
à Kaysersberg = Verordnung der Baumwoll spinnerei  
von... 1857 . - Colmar : Impr. Decker , 1857 . -  
41 x 61 cm.  
[ Gr Fol. Wz 69(1857)  
Texte en français et en anglais.

- 11 Règlement de la filature de MM Basquin et Cie...  
 [ à Lille ] . - Wazemmes : Impr. de Horremans,  
 [ ca 1857 ] . - 40 x 51 cm.  
 [ Gr Fol. Wz 69(1857)  
 Lille d'après l " Annuaire général du commerce  
 Didot-Bottin " . - 1857 d'après le D.L.
  
- 12 Règlement de la maison N. de Pompéo et Cie ...-  
 Paris : Impr. Raçon et Cie, [ ca 1857 ] . - 31 x  
 45 cm.  
 [ Gr Fol. Wz 69(1857)  
 1857 d'après le D.L.
  
- 13 Règlement des ateliers de Georges Karcher à  
 Colmar = Verordnung für die Werkstätten...  
 [ fait le ] 21 février 1857 . - Colmar : Impr.  
 Decker , 1857 . - 44 x 60 cm.  
 [ Gr Fol. Wz 69(1857)  
 Manufacture de rubans d'après l'Annuaire géné-  
 ral du commerce Didot-Bottin ". - Texte en fran-  
 çais et en allemand.
  
- 14 Règlement des ateliers de X. Mann fils ... -  
 Mulhouse : Impr. Baret, [ ca 1857 ] . - 45 x  
 55 cm.  
 [ Gr Fol. Wz 69(1857)  
 Aciéries, d'après l'"Annuaire général du com-  
 merce Didot-Bottin . - 1857 d'après le D.L.
  
- 15 Règlement en exécution de la circulaire du  
 préfet en date du 18 juin 1855 . - Wazemmes :  
 Impr. de Horremans, [ ca 1857 ] . - 35 x 44 cm.  
 [ Gr Fol. Wz 69(1857)  
 1857 d'après le D.L.

16 Règlement pour la fabrique de chapellerie de la maison Bâton frères... [ à Lyon ] . - Lyon : Impr. Nigon , [ ca 1857 ] . - 54 x 72 cm.  
 [ Gr Fol. Wz 69 (1857)  
 1857 d'après le D.L.

17 Règlement pour la manufacture de Duval, Heurtiaux et Cie... - Nantes : Impr. Forest , [ ca 1857 ] . - 49 x 63 cm.  
 [ Gr Fol. Wz 69(1857)  
 Filature, tissage mécanique d'après le texte. - 1857 d'après le D.L.

18 Règlement pour les ouvriers de la manufacture d'Yvré-l'Evêque. - [ Le Mans ] : Monnoyer , 1857. - 58 x 78 cm.  
 [ Gr Fol. Wz 69(1857)  
 Filature d'après le texte ; nom des fabricants : Richer Evêque, Grêlé et Thoury d'après l " Annuaire général du commerce Didot - Bottin.

19 Société de carrosserie française Ed. Le Vieux et Cie à Courbevoie près Paris : règlement général des ateliers , décembre 1857 ...- Courbevoie : Impr. Allard, 1857 . - 50 x 65 cm.  
 [ Gr Fol. Wz 69(1857)

20 Tissage mécanique de M. Fauquet-Lemaître, rue sablé à Rouen : règlement des ateliers de bobinage, ourdissage, parage, rentrage, tissage et divers ... [fait le ] 1er janvier 1857 . - Rouen : Impr. Surville, 1857 . - 55 x 70 cm.  
 [ Gr Fol. Wz 69(1857)

- 1 Etablissement de Duriez fils [ à Roubaix ] : règlement... - Roubaix : Impr. Reboux , [ ca 1858 ] . - 45 x 56 cm.  
[ Gr Fol. Wz 69(1858)  
Filature de coton d'après l'Annuaire général du commerce Didot-Bottin " . - 1858 d'après le D.L.
- 2 Règlement concernant l'ordre établi dans les ateliers de M. Hédiard jeune, mécanicien rue Sainte-Croix des pelletiers à Rouen ... [ fait le ] 1er octobre 1858 . - Rouen : Impr. Surville , 1858 . - 32 x 40 cm.  
[ Gr Fol. Wz 69(1858)
- 3 Règlement de l'atelier et de la société de secours mutuels de la maison E. Le Fausheux et Cie . - Paris : Impr. Chaix, [ ca 1858 ] . - 54 x 71 cm.  
[ Gr Fol. Wz 69(1858)  
Arquebusier d'après l'Annuaire général du commerce Didot-Bottin " . - 1858 d'après le D.L.
- 4 Règlement de la filature... [ fait à ] Lille , le 10 mai 1858 . - Lille : Impr. Danel , 1858 . - 49 x 63 cm.  
[ Gr Fol. Wz 69(1858)
- 5 Règlement de la fabrique de F. Leglas-Maurice, rue de Briord, 9 et rue Saint-Jean, 7 ... [ fait à ] Nantes , le 12 novembre 1858 . - Nantes : Impr. Mellinet , 1858 . - 49 x 64 cm.  
[ Gr Fol. Wz 69(1858)  
Tapissier, meubles, ébéniste , d'après l'Annuaire général du commerce Didot-Bottin " .

- 6 Règlement de la filature de MM Richiez, T. Basquin et Soufflet ... - Wazemmes : Impr. de Horremans, [ ca 1858 ]. - 41 x 51 cm.  
[ Gr Fol. Wz 69(1858) ]  
1858 d'après le D.L.
- 7 Règlement des ateliers de Charles Chevalier ... [ à Paris ] . - Paris :Impr. Tinterlin, [ ca 1858 ] . - 26 x 40 cm.  
[ Gr Fol. Wz 69(1858) ]  
Instruments d'optique d'après l'Annuaire général du commerce Didot-Bottin. -1858 d'après le D.L.
- 8 Règlement des ateliers de la filature de M. Darras-Lemaire à Tourcoing ... [ fait le ] 2 novembre 1858 . - Lille : Impr. Alcan-Lévy , 1858 . - 32 x 49 cm.  
[ Gr Fol. Wz 69(1858) ]
- 9 Règlement pour les ouvriers de la Ferme de Lens et ses annexes... [ fait le ] 16 mai 1858 , [ signé ] Decombrecque et Spriet . - Lille : Impr. Danel, 1858 . - 44 x 56 cm.  
[ Gr Fol. Wz 69(1858) ]
- 10 Usine de MM. Alexandre père et fils : règlement des ateliers... - Paris : Impr. Wittersheim , [ca 1858 ] . - 49 x 64 cm.  
[ Gr Fol. Wz 69(1858) ]  
1858 d'après le D.L.

- 1 Fabrique de noir animal et d'engrais artificiels de E. Derrien à Chantenay ... [fait le] 17 octobre 1859 . - Nantes : Impr. Charpentier , 1859 . - 49 x 64 cm.  
[ Gr Fol. Wz 69(1859)
- 2 Filature de coton d'Auguste Mille : règlement intérieur [ fait à Lille ] le 20 juin 1859 . - Lille : Impr. Guernonprez, 1859 . - 40 x 51 cm.  
[ Gr Fol. Wz 69(1859)
- 3 Filature de coton de M. Lambry-Scrive fils à Lille ... [fait le ] 10 mai 1859 . - Lille : Impr. Danel, 1859 . - 50 x 63 cm.  
[ Gr Fol. Wz 69(1859)
- 4 Filatures de MM. Ant, Herzog et compagnie : règlement = Spinnerein der Hrn Herzog... - Colmar : Impr. Decker, [ ca 1859 ] . - 50 x 64 cm.  
[ Gr. Fol. Wz 69(1859)  
Texte en français et en allemand. - 1859 d'après le D.L.
- 5 Règlement de police des ateliers de MM. Bind-schedler, Legrand et Fallot = Polizei Verordnung... [ fait à ] Thann , le 1er septembre 1859 . - Mulhouse : Impr. Barret , 1859 . - 44 x 70 cm.  
[ Gr Fol. Wz 69(1859)  
Texte en français et en allemand.
- 6 Règlement de l'établissement de la Fabrique belge à Roubaix représentée par S. Philippart-Cavenaille... fait à Roubaix le 1er janvier 1859 . - Hazebrouck : Impr. Lefèvre ; Lille : Impr. Guernonprez , 1859 . - 50 x 75 cm.  
[ Gr Fol. Wz 69(1859)

- 7 Règlement de la filature de lin du Pont-de-  
L'écluse à Wazemmes . - Lille : Impr. Danel,  
[ ca 1859 ] . - 49 x 65 cm.  
[ Gr Fol. Wz 69(1859)  
1859 d'après le D.L.
- 8 Règlement de la tuilerie mécanique de Mme  
Veuve Lesergent d'Aydoiles, le 10 novembre  
1859 . - Epinal : Impr. A.Cabasse , 1859 . -  
51 x 114 cm.  
[Gr Fol. Wz 69(1859)
- 9 Règlement des établissements Baudry et Cie ...  
[ fait à ] Cernay, le 15 juin 1859 . - Mul-  
house : Impr. Baret, 1859 . - 48 x 63 cm.  
[ Gr Fol. Wz 69(1859)  
Filature et tissage de coton d'après l " An-  
nuaire général du commerce Didot-Bottin."
- 10 Règlement des fabriques J.Kiener et fils à  
Kaysersberg = Verordnung der fabriken von  
J. Kiener Sohn...- Colmar : Impr. Decker,  
1859 . - 50 x 63 cm.  
[ Gr Fol. Wz 69(1859)  
Filature de coton et tissage mécanique d'après  
l"Annuaire général du commerce Didot-Bottin " .  
- Texte en français et en allemand.
- 11 Règlement devant servir pour les ouvriers  
de la filature de M.C Dansette-Mahieu...  
[ fait à ] Armentières , le 1er août 1859 . -  
Lille : Impr. Danel , 1859 . - 49 x 63 cm.  
[Gr Fol. Wz 69(1859)
- 12 Tissage mécanique de M. Constant-Delanoëà Baren-  
tin : règlement ...1859 . - Rouen : Impr. Survil-  
le , 1859 . - 43 x 56 cm.  
[ Gr Fol. Wz 69(1859)

- 1 Cirque Loyal : règlement . - Bar-le-Duc : Impr. Laguerre, [ ca 1860 ] . - 32 x 49 cm .  
[ Gr Fol. Wz 69(1860)  
1860 d'après le D.L.
- 2 Compagnie générale des eaux : service de Nantes : règlement pour les ouvriers occupés au service des machines et travaux extérieurs ... [ fait le ] 9 janvier 1860 . - Nantes : Impr. Vincent Forest, 1860 . - 49 x 62 cm.  
[ Gr Fol. Wz 69(1860)
- 3 Filature de laines peignées de M. Alphonse Delmar et fils à Tourcoing : règlement ...- Tourcoing : Impr. Mathon , [ ca 1860 ] . - 44 x 57 cm.  
[ Gr Fol. Wz 69(1860)  
1860 d'après le D.L.
- 4 Gaz Usine von Mülhausen = Verordnung der Verwaltung welche die Arbeiter betrifft ...- Mulhouse : Impr. Baret , [ ca 1860 ] . - 43 x 55 cm.  
[Gr Fol. Wz 69(1860)  
Texte en allemand . - 1860 d'après le D.L.
- 5 Gaz Usine von Mülhausen : Verordnung die Azünder Betreffend ...- Mulhouse : Impr. Barret, [ ca 1860 ] . - 43 x 55 cm.  
[ Gr Fol. Wz 69(1860)  
Texte en allemand . - 1860 d'après le D.L.
- 6 Règlement ... - Mulhouse : Impr. Risler, [ ca 1860 ] . - 45 x 55 cm.  
[ Gr Fol. Wz 69(1860)  
1860 d'après le D.L.

- 7 Règlement de police des ateliers de Vve Leser-  
gent et Cie... [ à ] Dommartin . - Mulhouse :  
Impr. Baret , [ ca 1860 ]. - 48 x 63 cm.  
[ Gr Fol. Wz 69(1860)  
1860 d'après le D.L.
  
- 8 Règlement de l'atelier...- Roubaix : Impr. Les-  
guillon ; Lille : Impr. Bayart, [ ca 1860 ] . -  
49 x 63 cm.  
[ Gr Fol. Wz 69(1860)  
Tissage, d'après le texte . - 1860 d'après le  
D.L.
  
- 9 Règlement de la fabrique de sucre de MM. Kuhl-  
mann et Cie à Corbehem ... [fait le ] 15 sep-  
tembre 1860 . - Douai : Impr. Crépin, 1860 . -  
44 x 55 cm.  
[ Gr Fol. Wz 69(1860)
  
- 10 Règlement de la filature ...Loos, le 1er mars  
1860... [ signé ] Louis Bastenaire . - Lille :  
Impr. Six-Horemans , 1860 . - 49 x 64 cm.  
[ Gr Fol. Wz 69(1860)
  
- 11 Règlement de la manufacture de MM. Duval, Hour-  
taux et Cie... [ à Nantes ] . - Nantes : Impr.  
Vincent Forest, [ ca 1860 ] . - 48 x 64 cm.  
[ Gr Fol. Wz 69(1860)  
Filature, de coton d'après l'Annuaire général  
du commerce Didot-Bottin " . - 1860 d'après  
le D.L.
  
- 12 Règlement des ateliers de construction de  
Haffner frères.. [à Sarreguemines ] . - Sar-  
reguemines : Impr. Weisse , [ ca 1860 ] . - 44 x  
58 cm.  
[ Gr Fol. Wz 69(1860)  
Mécaniciens, d'après l'Annuaire général du  
commerce Didot-Bottin . - 1860 d'après le  
D.L.

(

12

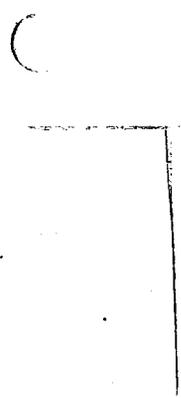
- 13 Règlement des ateliers de teinturerie, tissage ourdissage...= Verordnung für die Färberei, Weberei, Zetel... de Louis Borach à Turkheim... [ fait le ] 22 mai 1860 . - Colmar : Impr. Decker , 1860 . - 50 x 62 cm.  
[ Gr Fol. Wz 69(1860)  
Texte en français et en allemand.
  
- 14 Règlement et tarif : prix des ouvrages aux pièces et à la journée entre les maîtres et les ouvriers voiliers...fait à Nantes le 8 octobre 1860 . - Nantes : Impr. Mangin, 1860 . - 35 x 44 cm.  
[ Gr Fol. Wz 69(1860)
  
- 15 Règlement intérieur = Verordnung ... [ fait à ] Kayzersberg ...1860 . - Colmar : Impr. Decker, 1860 . - 50 x 63 cm.  
[ Gr Fol. Wz 69(1860)  
Texte en français et en allemand.
  
- 16 Scierie, tréfilerie et pointerie de MM. Foncier et Logette : règlement ... - Nantes : Impr. Vincent Forest , [ ca 1860 ] . - 47 x 65 cm.  
[ Gr Fol. Wz 69(1860)  
1860 d'après le D.L.
  
- 17 Usine à gaz de Mulhouse : règlement administratif concernant le service des contremaîtres... [ signé ] H. Lambert. - Mulhouse : Impr. Baret, [ ca 1860 ] . - 43 x 55 cm.  
[ Gr Fol. Wz 69 (1860)  
1860 d'après le D.L.
  
- 18 Usine à gaz de Mulhouse : règlement administratif concernant les allumeurs... [signé ] H. Lambert . - Mulhouse : Impr. Baret , [ ca 1860 ] . - 43 x 55 cm.  
[ Gr Fol. Wz 69(1860)  
1860 d'après le D.L.
  
- 19 Usine à gaz de Mulhouse : règlement administratif concernant les ouvriers ...- Mulhouse : Impr. Baret, [ ca 1860 ] . - 43 x 55 cm.  
[ Gr Fol. Wz 69( 1860)  
1860 d'après le D.L.

- 1 Avis = Bericht ... [ fait à ] Dornach, le 20 septembre 1861 . - Mulhouse : Impr. Risler, 1861 . - 30 x 40 cm.  
[ Gr. Fol. Wz 69(1861)  
Avis sur l'emploi des allumettes chimiques à l'intérieur de la fabrique . - Texte en français et en allemand.
- 2 Ordre du 29 octobre 1861 [ portant sur la fréquentation de l'école ]. - Paris : Impr. Duménil ; Le Cateau : Impr. Lempereur , 1861. - 34 x 43 cm.  
[ Gr Fol. Wz 69(1861)
- 3 Règlement ... fait à Roubaix le 10 juillet 1861 dans les ateliers de M. Laurent-Paulus. - Roubaix : Impr. Béghin, 1861 . - 23 x 32 cm.  
[ Gr Fol. Wz 69(1861)
- 4 Règlement de police intérieure du tissage mécanique de Vicher et Balzweiler à Metzeral...= Polizei Verordnung der mechanischen ... [ fait le ] 1er janvier 1861 . - Colmar : Impr. Decker, 1861 . - 50 x 64 cm.  
[ Gr Fol. Wz 69(1861)  
Texte en français et en allemand.
- 5 Règlement de l'établissement de MM. Isaac Holden et fils à Croix...le 12 mars 1861 . - Lille : Impr. Danel , 1861 . - 55 x 74 cm.  
[ Gr Fol. Wz 69(1861)  
Peignage mécanique de laine, d'après l' " Annuaire général du commerce Didot-Bottin "
- 6 Règlement de l'établissement de MM. Six-Monnier et Cie... fait à Tourcoing le 12 février 1861 . - Tourcoing : Impr. Vanaverbeck, 1861. - 31 x 40 cm.  
[ Gr Fol. Wz 69(1861)  
Filature d'après le texte.

7 Règlement de la fabrique de sucre de Martin  
 et Cie à Frais-Marais [ Nord ] . - Douai :  
 Impr. Crépin, [ ca 1861 ] . - 49 x 64 cm.  
 [ Gr Fol. Wz 69(1861)  
 1861 d'après le D.L.

8 Règlement de la fabrique de tricots de MM.  
 les fils de Colard frère à Bar-le-Duc . -  
 Bar-le-Duc : Impr. Laguerre, [ ca 1861 ] . -  
 44 x56 cm.  
 [ Gr Fol. Wz 69(1861)  
 1861 d'après le D.L.

9 Règlement des ateliers , usine de M. Dumas-  
 Frémy, à Ivry-sur-Seine...1861 . - Paris :  
 Impr. Michels-Carré , 1861 . - 51 x 63 cm.  
 [ Gr Fol. Wz 69(1861)  
 Manufacture de papier de verre et toile émeri  
 d'après le texte.



- 1 Règlement d'intérieur...- Lille : Impr. Taffin,  
[ ca. 1862 ] . - 37 x 47 cm.  
[ Gr Fol. Wz 69(1862)  
Tissage mécanique d'après le texte . - 1862  
d'après le D.L.
- 2 Règlement de police pour la filature de MM.  
Wehrlin et Hofer à Mulhouse. - Mulhouse : Impr.  
Risler, [ ca 1862 ] . - 50 x 77 cm.  
[ Gr Fol. Wz 69(1862)  
Texte en français et en allemand . - 1862 d'  
après le D.L.
- 3 Règlement de la filature de Guerpont... [ fait  
le ] 10 janvier 1862 ... [ signé ] Léon Monard.  
- Bar-le-Duc : Impr. Laguerre, 1862 . - 44 x  
54 cm. [ Gr Fol. Wz 69(1862)
- 4 Règlement des forgeurs de bayonnettes ... [ fait  
à ] Saint-Etienne, le 22 avril 1862 . - Saint-  
Etienne : Impr. Dumas, 1862 . - 38 x 48 cm.  
[ Gr Fol. Wz 69(1862)
- 5 Règlement des ouvriers des établissements de  
M. L. Bian à Sentheim... - Mulhouse : Impr.  
Risler , [ ca 1862 ] . - 48 x 64 cm.  
[ Gr Fol. Wz 69(1862)  
Cimenteries, d'après l'Annuaire général du com-  
merce Didot-Bottin " . - 1862 d'après le D.L.
- 6 Règlement général des forges d'Abainville...  
[ fait le ] 15 juillet 1862, [ signé ]  
Lasson, Salmon et Cie. - Bar-le-Duc : Impr.  
Laguerre, 1862 . - 49 x 63 cm.  
[ Gr Fol. Wz 69(1862)
- 7 Verordnung für die Arbeiter der Etablissements  
des Hrn. L. Bian zu Sentheim. - Mülhausen :  
gedr. Risler , [ ca 1862 ] . - 48 x 63 cm.  
[Gr Fol. Wz 69(1862)  
Fabrique de ciment d'après l'Annuaire général du  
commerce Didot-Bottin " .

- 1 Etanchement de la rigole du Boulet et canal d'Ille et Rance : entreprises Moncelet et Limonier : règlement concernant les ouvriers... fait à Feins, le 20 octobre 1863 . - Rennes: Impr. Oberthur, 1863 . - 36x46 cm.  
[ Gr Fol. Wz 69(1863)  
Travaux publics.
- 2 Filature de laines peignées de M. Wattel et Cie à Tourcoing ; règlement ...- Tourcoing : Impr. Mathon , [ ca 1863 ] . - 46 x 57 cm.  
[ Gr Fol. Wz 69(1863)  
1863 d'après le D.L.
- 3 Règlement : ateliers de MM. Samuel Walker et Cie [ fait à ] Lille . - [ s.l. ] : [ s.n. ], 1863 . - 37 x 52 cm.  
[ Gr Fol. Wz 69(1863)  
Fondeur en cuivre et en fer d'après l'"Annuaire général du commerce Didot-Bottin "
- 4 Règlement [ fait à ] Bühl, le 7 février 1863 [ signé ] Joseph Mény . - Colmar : Impr. Decker, 1863 . - 50 x 64 cm.  
[ Gr Fol. Wz 69(1863)  
Textile, d'après l'"Annuaire général du commerce Didot-Bottin " . - Texte en français et en allemand.
- 5 Règlement de police des ateliers de tourneurs de E.M. Laederich à Mulhouse = Polizei Reglement für die Drehster ... - Mulhouse : Impr. Risler, 1863 . 43 x 67 cm.  
[ Gr Fol. Wz 69(1863)  
Texte en français et en allemand.
- 6 Règlement de police pour le tissage de MM. Wehrlin, Hofet et Cie à Mulhouse . - Mulhouse : Impr. Risler, 1863 . - 52 x 80 cm.  
[ Gr Fol. Wz 69(1863)  
Texte en français et en allemand . - 1863 d'après le D.L.

7 Règlement de tissage mécanique de M. Herbo à Templeuve ... - Roubaix : Imp. Dechin , 1863. - 44 x 56 cm. [ Gr Fol. Wz 69(1863)

8 Règlement de l'atelier : tissage mécanique . - Roubaix : Impr. J. Reboux, [ ca 1863 ] . - 49 x 63 cm. [ Gr Fol. Wz 69(1863)  
1863 d'après le D.L.

9 Règlement de l'établissement de MM. F. Lepoutre Duhamel et Cie...[ fait à ] Tourcoing, le 1er juillet 1863 . - Tourcoing : Impr. Lefrançois, 1863 . - 32 x 47 cm. [ Gr Fol. Wz 69(1863)  
Filature d'après le texte.

10 Règlement de l'établissement de MM. P. Delerue, Leruste et Cie ...[ fait à ] Roubaix, le 2 décembre 1863 . - Hazebrouck : Impr. Lefèvre , 1863 . - 45 x 56 cm. [ Gr Fol. Wz 69(1863)  
Tissage d'après l'Annuaire général du commerce Didot-Bottin" .

11 Règlement de la fabrique = Verordnung der Fabrik ...[ fait à ] Colmar, le 1er juillet 1863. - Colmar : Impr. Decker, 1863 . - 50 x 62 cm. [ Gr Fol. Wz 69(1863)  
Tissage mécanique d'après le texte . - Texte en français et en allemand .

12 Règlement de la filature de Jules Lamy et Cie, rue de Paris à Tourcoing . - Roubaix : Impr. Vve Béghin, [ ca 1863 ] . - 49 x 64 cm. [ Gr Fol. Wz 69(1863)  
1863 d'après le D.L.

- 13 Règlement des ouvriers du tissage de Waitig-  
hoffen = Reglement für die Arbeiter... - Mul-  
house : Impr. Risler , 1863 . - 47 x 89 cm.  
[ Gr Fol. Wz 69(1863)  
Texte en français et en allemand . - 1863  
d'après le D.L.
- 14 Règlement des renvideurs... - Roubaix : Impr.  
Lesguillon, [ ca 1863 ] . - 45 x 54 cm.  
[ Gr Fol. Wz 69(1863)  
1863 d'après le D.L.
- 15 Règlement mis en pratique dans les ateliers de  
la fabrique de savon Vve Harlot et Cie, située  
chemin de la Haie-Coq à Aubervilliers ( Seine).  
- Paris : Impr. Wittersheim, [ ca 1863 ] . -  
32 x 50 cm.  
[ Gr Fol. Wz 69(1863)  
1863 d'après le D.L.
- 16 Tailleurs et scieurs de pierre à la tâche...  
règlement des chantiers ...- Paris ; Impr.  
Butor, [ ca 1863 ] . - [ 3 ]p. ; 47 cm.  
[ Gr Fol Wz 69(1863)  
1863 d'après le D.L.

- 1 Docks maritimes de Bordeaux ...: règlement et règlement intérieur.. [ fait à ] La Bastide, le 18 janvier 1864, [ signé ] le propriétaire gérant H.Sursol . - Bordeaux : Typographie Lavertujon, 1864 . - [ 2 ] f. ; 32 cm.  
[ Gr Fol.Wz 69(1864)
- 2 Elargissement du canal de décharge de Mulhouse : Entreprise Crousol et Janicaud : règlement concernant l'admission et la paie des ouvriers sur les chantiers des travaux = Reglement zur Unnhame und Vezahlung der arbeiter ... - Mulhouse : Impr. Risler , [ ca 1864 ] . - 44 x 55 cm  
[ Gr Fol. Wz69(1864)  
Texte en français et en allemand. - 1864 d'après le D.L.
- 3 Etablissement de MM. Schlumberger fils et Cie à Mulhouse : règlement de police générale = Allgemeine Berhelfungsregeln ... [ fait à ] Mulhouse, le 1er mai 1864 . - Mulhouse : Impr. Risler , 1864 . - 44 x 55 cm.  
[ Gr Fol. Wz 69(1864)  
Filature, tissage, d'après l'"Annuaire général du commerce Didot-Bottin" . - Texte en français et en allemand.
- 4 Règlement de l'établissement de Pierre Dantony, fabricant de tissus à Goldbach, canton de Saint-Amarin . - Guebwiller : Impr. J.B Jung, 1864 . - 37 x 47 cm.  
[ Gr Fol. Wz 69(1864)  
1864 d'après le D.L.
- 5 Règlement de la filature de Alexandre Vinchon et Cie, rue traversière à Roubaix... [ fait le ] 2 mai 1864 . - Roubaix : Impr. Vve Béghin, 1864 . - 40 x 53 cm.  
[ Gr Fol. Wz 69(1864)

- 6 Règlement de la filature de M. Caulaer -  
Rousselle... - Lille : Typographie Bayart,  
[ ca 1864 ] . - 28 x 45 cm.  
[ Gr Fol. Wz 69(1864)  
1864 d'après le D.L.
  
- 7 Règlement de la filature de M. Caulier-Rous-  
selle, applicable à tous les ouvriers indistinc-  
tement... - Lille : Impr. Bayart, 1864 . -  
28 x 45 cm  
[ Gr Fol. Wz 69(1864)
  
- 8 Règlement de la filature de Ch. Renard et Cie  
à Roubaix ... [ fait ] le 1er janvier 1864 . -  
Roubaix : Impr. Lesguillon, 1864 . - 44 x  
54 cm.  
[ Gr Fol. Wz 69(1864)
  
- 9 Règlement des ateliers de M. Louis Jeune à  
Maretz, Nord ... [ fait le ] 6 janvier 1864 . -  
Le Cateau : Impr. Dumesnil, 1864 . - 40 x 51 cm.  
[ Gr Fol. Wz 69(1864)  
Fabrique de tissus, nouveautés et soieries ,  
d'après l'Annuaire général du commerce Didot-  
Bottin
  
- 10 Règlement des ateliers de Raphaël Dreyfus et  
Cie = Reglement der Werkstätten ... - Mulhouse,  
le 1er avril 1864 . - Mulhouse : Impr. Risler,  
1864 . - 53 x 82 cm.  
[ Gr Fol. Wz 69(1864)  
Filature d'après le texte . - Texte en français  
et en allemand.
  
- 11 Règlement [ des établissements ] Spohn et Daeu-  
blin... [ fait à ] Mulhouse, le 1er avril 1864 .  
- Mulhouse : Impr. Risler, 1864 . - 48 x 62 cm.  
[ Gr Fol. Wz 69(1864)  
Tissage mécanique, d'après le texte.
  
- 12 Règlement du tissage mécanique de MM. J-B  
Debuchy et Cie, rue latérale à Roubaix....  
[ fait le ] 1er octobre 1864 . - Roubaix:  
Impr. Lesguillon, 1864 . - 52 x 71 cm.  
[ Gr Fol. Wz 69(1864)

- 1 Règlement de l'établissement... [ fait à ] Lille, le 31 mars 1865 . - Lille : Impr. Blocquel-Castiaux , 1865 . - 36 x 52 cm.  
[ Gr Fol. Wz 69(1865) ]  
Filature d'après le texte.
- 2 Règlement de la filature de Lemarchand jeune à Darnétal... [ fait le ] 1er juin 1865 . - Rouen : Impr. Lecerf et Duval, 1865 . - 40 x 51 cm.  
[ Gr Fol. Wz 69(1865) ]
- 3 Règlement des prix pour les maîtres et ouvriers cloutiers de la ville de Bordeaux et du département ... [ fait le ] 1er octobre 1865 . - Bordeaux Impr. centrale Lanefranque, 1865 . - 35 x 45 cm.  
[ Gr Fol. Wz 69(1865) ]
- 4 Règlement ... [ fait à ] Mulhouse, le 1er juillet 1865 ... [ signé ] Eberhardt et Serveux . - Mulhouse : Impt. Risler et Cie, [ ca 1865 ] . - 48 x 69 cm.  
[ Gr Fol. Wz 69(1865) ]  
Tissage mécanique d'après l'Annuaire général du commerce Didot-Bottin " . - Texte en français et en allemand. - 1865 d'après le D.L.
- 5 Règlement... [ fait à ] Mulhouse, le 26 avril 1865 [ signé ] P. Boeringer . - Mulhouse : Impr. Risler et Cie, 1865 . - 45 x 61 cm.  
[ Gr Fol. Wz 69(1865) ]  
Texte en français et en allemand.
- 6 Règlement fait à Seclin... - Lille : Impr. Horremans; Seclin : Librairie Delacourt, [ ca 1865 ] . - 49 x 64 cm.  
[ Gr Fol. Wz 69(1865) ]  
1865 d'après le D.L.

7 Règlement pour l'usine de MM Léroux et Cie,  
 fabricants d'engrais et de noir de raffine-  
 rie à Nantes . - [ s.l. ] : [ s.n. ], [ ca  
 1865 ] . - 50 x 65 cm.  
 [ Gr Fol. Wz 69(1865),  
 1865 d'après le D.L.

8 Règlement pour l'usine de MM. Schmerber frères  
 à Tagolsheim . - Mulhouse : Impr. Risler, [ ca  
 1865 ] . - [ 2 ] f. ; 50 x 68 cm.  
 [ Gr Fol. Wz 69(1865)  
 Forge, d'après l' Annuaire général-du commerce  
 Didot-Bottin " . - Texte en français et en alle-  
 mand. - 1865 d'après le D.L.

- 1 Filature de Cavois-Mahieu : règlement ... -  
Roubaix : Impr. Lesguillon , [ ca 1866 ] . - 49 x  
64 cm.  
[ Gr Fol. Wz 69(1866)  
1866 d'après le D.L.
- 2 Filature de MM. Droulers et Agache ...: règle-  
ment..[ fait]à Lille le 31 octobre 1866 . -  
Lille : Impr. Lefèvre-Ducrocq, 1866 . - 44 x  
54 cm.  
[ Gr Fol. Wz 69(1866)
- 3 Noms du personnel employé par MM. S.Walker et  
Cie dans leurs ateliers Boulevard Montebello,  
[ fait ] le 3 mars 1866 . - Lille : Impr. Danel,  
1866 . - 27 x 40 cm.  
[ Gr Fol. Wz 69(1866)  
Fondeurs en fer et en cuivre d'après l'Annuaire  
général du commerce Didot-Bottin'
- 4 Règlement concernant des ouvriers de la tuile-  
rie mécanique de MM. Schmerber et Cie à Ill-  
furth = Verordnung für die Arbeiter ... -  
Mulhouse : Impr. Risler et Cie, [ ca 1866 ] . -  
68 x 80 cm.  
[ Gr Fol. Wz 69 (1866)  
Texte en français et en allemand. - 1866  
d'après le D.L.
- 5 Règlement de l'entreprise de ] Ph. Lamourette  
et Leroux frères...[ fait à ]Tourcoing, le 1er  
décembre 1866 . - Tourcoing : Impr. Mathon,  
1866 . - 40 x 52 cm.  
[ Gr Fol. Wz 69(1866)  
Filature de laine peignée d'après l'Annuaire  
général du commerce Didot-Bottin ".
- 6 Règlement de la filature de lin de MM. G. et A.  
Lammens frères...[ fait à ] Fives-lès-Lille,  
le 1er octobre 1866 . - Lille : Impr. Bayart,  
1866 . - 24 x 31 cm.  
[ Gr Fol. Wz 69(1866)

- 49
- 7 Règlement et calendrier des fêtes reconnues .  
- Lille : Impr. Bayart, [ ca 1866 ] . - 32 x  
52 cm.  
[ Gr Fol. Wz 69(1866)  
1866 d'après le D.L.
- 8 Règlement...[ fait à ] Lille le 20 mars 1866 . -  
Lille : Impr. Bayart, 1866 . - 36 x 54 cm.  
[ Gr Fol. Wz 69(1866)
- 9 Règlement d'intérieur de la filature et tissage:  
Defrennes-Duploux frères. - Roubaix : Impr. Vve  
Béghin, [ ca 1866 ] . - 50 x 65 cm.  
[ Gr Fol. Wz 69(1866)  
1866 d'après le D.L.
- 10 Règlement de police des ateliers de J.-J. Guth =  
Ordnungs-Reglement ...[ fait à ] Mulhouse, le 1er  
juin 1866 . - Mulhouse : Impr. Risler et Cie,  
1866 . - 45 x 69 cm.  
[ Gr Fol. Wz 69(1866)  
Filature de coton d'après l'Annuaire général du  
commerce Didot-Bottin "
- 11 Règlement de police des ateliers de M. Charles  
Fiechter à Mulhouse = Polizei Reglement für  
die Bertstatte ... [ fait à ] Mulhouse le 1er  
janvier 1866 . - Mulhouse : Impr. Risler et Cie,  
1866 . - 50 x 62 cm.  
[ Gr Fol Wz 69(1866)  
Texte en français et en allemand.
- 12 Règlement de l'établissement de MM. Duveillier-  
Duriez fils et Motte ...[ fait à ] Tourcoing,  
le 1er janvier 1866 . - Tourcoing : Impr.  
Mathon , 1866 . - 34 x 43 cm.  
[ Gr Fol. Wz 69(1866)  
Tissage et filature d'après l'Annuaire général  
du commerce Didot-Bottin " .
- 13 Règlement de la retorderie de coton de M. Emile  
Dufour ... [ fait à ] Paris-Charonne. - Saint-  
Denis : [ Impr. Juteau ? ] , [ ca 1866 ] . -  
35 x 28 cm.  
[ Gr Fol. Wz 69(1866)  
1866 d'après le D.L.

- 14 Règlement des ateliers de l'imprimerie... [ fait à ] Le cateau, 1866 . - Le Cateau : Impr. Lempereur, 1866 . - 33 x 48 cm.  
[ Gr Fol. Wz 69(1866)
- 15 Règlement du tissage mécanique de MM. César Piat et fils ... [ fait à ] Roubaix, le 1er mars 1866 . - Roubaix : Impr. Béghin, 1866 . - 50 x 76 cm.  
[ Gr Fol. Wz 69(1866)
- 16 Règlement du travail des ouvriers dans les ateliers du Phénix... fait à Lille le...avril 1866, [ signé ] Windsor frères . - Lille : Impr. Reboux, 1866 . - 44 x 58 cm.  
[ Gr Fol. Wz 69(1866)  
Fondeurs en fer et cuivre d'après l' Annuaire général du commerce Didot-Bottin ".
- 17 Règlement obligatoire pour tout le personnel de nos ateliers et chantiers... [ fait à ] Saint-Denis, le 1er novembre 1866 . - Paris: Impr. Wittersheim, 1866 . - 33 x 50 cm.  
[ Gr Fol. Wz 69(1866)
- 18 Règlement pour la police et l'ordre dans les ateliers de M. Christelle-Cornet à Cousances-aux-bois... [ fait le ] 27 septembre 1866. - Barle-Duc : Typographie Guérin et Cie , 1866 . - 45 x 55 cm.  
[ Gr Fol. Wz 69(1866)  
Manufacture de compas, d'après l' Annuaire général du commerce Didot-Bottin ".

- 1 Association pour prévenir les accidents de fabrique : règlement concernant les ouvriers employés aux métiers à filer automatés = Gesellschaft zur Verhütung der Fabrik Unglücksfälle ...  
[ fait à ] Mulhouse , le 18 septembre 1867 . -  
Mulhouse : Impr. Bader, 1867 . - 45 x 62 cm.  
[ Gr Fol. Wz 69(1867)  
Texte en français et en allemand.
  
- 2 Etablissement de M. Desvignes-Bayart : règlement. - Lille : Impr. Bayart, [ ca 1867 ] . - 47 x 66 cm.  
[ Gr Fol. Wz 69(1867)  
Filature de coton située à Roubaix, d'après l'Annuaire général du commerce Didot-Bottin". - 1867 d'après le D.L.
  
- 3 Instructions relatives aux machines en mouvement = Vorchriften für die um Gänge ... -  
[ Mulhouse ] : [ s.n ] , [ ca 1867 ] . - 56 x 63 cm.  
[ Gr Fol. Wz 69(1867)  
Filature, d'après le texte . - Texte en français et en allemand . - 1867 d'après le D.L.
  
- 4 Règlement de police des ateliers de Naegely frères = Polizei Verordnung der Arbeits Säle ... -  
[ Mulhouse ] : Impr. Risler et Cie , [ ca 1867 ] . - 50 x 65 cm.  
[ Gr Fol. Wz 69(1867)  
Filature d'après le texte . - Texte en français et en allemand. - 1867 d'après le D.L.
  
- 5 Règlement de l'établissement de M. Laurent et Rousseau à Lille , section de Wazemmes, [ fait le ] 20 janvier 1867 . - Lille : Impr. Horremans, 1867 . - 45 x 55 cm.  
[ Gr Fol. Wz 69(1867)
  
- 6 Règlement de la fabrique de Léon Nicolas à Bar-le-Duc ... [ fait le ] 1er décembre 1867. -  
Bar-le-Duc : Impr. Guérin, 1867 . - 44 x 56 cm.  
[ Gr Fol. Wz 69(1867)  
Tissage mécanique d'après le texte.

- 7 Règlement de la filature des héritiers de X. Jourdan à Mulhouse = Verordnung der spinnerei ... - Mulhouse : Impr. Bader , [ ca 1867 ] . - 39 x 64 cm. [ Gr Fol. Wz 69 (1867) Texte en français et en allemand . - 1867 d' après le D.L.
  
- 8 Règlement de la filature Dreyfus et Lantz frères = Vorschriften ... [ fait à ] Mulhouse, le 20 juillet 1867 . - [ s.l. ] : [s.n.], 1867 . - 53 x 62 cm. [ Gr. Fol. Wz 69(1867) Texte en français et en allemand.
  
- 9 Règlement de la maison Gros, Roman et Marozeau et Cie à Wesserling = Verordnung des Hauses... - Mulhouse : Impr. Bader, [ ca 1867 ] . - 56 x 42 cm. [ Gr Fol. Wz 69(1867) Texte en français et en allemand. - 1867 d' après le D.L.
  
- 10 Règlement des ateliers Dollfuss-Mieg et Cie = Gefeke des Etablissements ...- Mulhouse : Impr. Risler et Cie , [ ca 1867 ] . - 52 x 75 cm. [ Gr Fol. Wz 69(1867) Filatures de coton d'après l'Annuaire général du commerce Didot-Bottin " . - Texte en français et en allemand . - 1867 d'après le D.L.
  
- 11 Règlement des ateliers de corsets d'Ulrich-Vivien de Bar-le-Duc ...1867 . - Bar-le-Duc : Impr. Guérin et Cie, 1867 . - 44 x 55 cm. [ Gr Fol. Wz 69(1867)
  
- 12 Règlement des ateliers de corsets de [Michel] Ulrich père et fils à Bar-le-Duc ... le 26 juin 1867 . - Bar-le-Duc : Impr. Guérin, 1867 . - 45 x 56 cm. [ Gr Fol. Wz 69(1867)
  
- 13 Règlement des établissements Clay et Guillemaud-Clay...[ fait à ] Lille, le 1er janvier 1867 . - Lille : Impr. Horremans, 1867 . - 36 x 46 cm. Gr Fol. Wz 69(1867) Tissage mécanique d'après l'annuaire général du commerce Didot-Bottin "

- 14 Règlement des heures de travail des ouvriers  
couvreurs à partir du 18 février 1867 ...  
[ fait à ] Roubaix, le 11 février 1867 . -  
Roubaix : Impr. Béghin, 1867 . - 36 x 48 mm.  
[ Gr Fol. Wz 69(1867)
- 15 Règlement des tissages mécaniques de Roubaix,  
approuvé per le conseil des prud'hommes...  
13 mars 1867 . - Roubaix : Impr. mécanique  
du commerce, 1867 . - 40 x 52 cm.  
[ Gr Fol. Wz 69(1867)
- 16 Règlement du tissage de MM. Schupp et Humbert  
à Epinal... [ fait le ] 1er juin 1867 . -  
Epinal : Impr. Fricotel, 1867 . - 45 x 55 cm.  
[ Gr Fol. Wz 69(1867)
- 17 Règlement général pour les ouvriers des tissa-  
ges mécaniques Bornèque-Widmer à Lepuix et Val-  
doie. - Mulhouse : Impr. Bader, [ ca 1867 ] . -  
29 x 47 cm.  
[ Gr Fol. Wz 69(1867)  
1867 d'après le D.L.
- 18 Tissage mécanique de M. C. Duquénoy à Chérenq :  
règlement concernant la police et le bon ordre  
dans la fabrique ... fait [ en ] 1867. - Lille:  
Impr. Lefèvre-Ducrocq, 1867. - 49 x 64 cm.  
[ Gr Fol. Wz 69(1867)
- 19 Usine de Vieux Jean d'Heurs et de Renesson :  
règlement [ fait le ] 24 février 1867 ... [ si  
gné ] Deschamps frères . - Bar-le-Duc : Impr.  
Guérin et Cie , 1867 . - 45 x 55 cm.  
[ Gr Fol. Wz 69(1867)  
Fabrique de bleu d'outremer d'après l. "Annuaire  
général du commerce Didot-Bottin "
- 20 Maison Teillard à Lacluse : règlement ... [fait  
le ] 1er mars 1867 . - Nantua : Impr. Aréne ,  
1867 . - 50 x 65 cm.  
[ Gr Fol. Wz 69(1867)  
Règlement portant sur le travail des ouvrières.

- 1 Association pour prévenir les accidents de machines = Gesellschaft zur Verhütung der Maschinen Unglücksfälle: règlement concernant le nettoyage des transmissions = Verordnung das Reinigen der Transmissionen ... [ fait à ] Mulhouse, le 22 décembre 1868 . - Mulhouse : Impr. Bader , 1868 . - 48 x 62 cm.  
[ Gr Fol. Wz 69(1868)  
Texte en français et en allemand.
  
- 2 Association pour prévenir les accidents de fabrique = Gesellschaft zur Verhütung der Fabrik Unglücksfälle ; règlement concernant les ouvriers employés aux machines à imprimer .... fait à Mulhouse le 1er février 1868 . - Mulhouse : Impr. Bader , 1868 . - 39 x 62 cm.  
[ Gr Fol. Wz 69(1868)  
Texte en français et en allemand.
  
- 3 Association pour prévenir les accidents de fabrique = Gesellschaft zur Verhütung der Fabrik Unglücksfälle : Règlement concernant les ouvriers employés aux machines à imprimer ( rouleaux)...fait à Mulhouse le 1er février 1868, adopté le 20 février 1868 ...- Mulhouse : Impr. Bader, 1868 . - 39 x 62 cm.  
[ Gr. Fol. Wz 69(1868)  
Texte en français et en allemand.
  
- 4 Association pour prévenir les accidents de fabrique = Gesellschaft zur Verhütung der Fabrik Unglücksfälle : règlement concernant les ouvriers employés aux métiers à filer automatiques .... - Mulhouse : Impr. Bader [ ca 1868 ] . - 50 x 65 cm.  
[ Gr Fol. Wz69(1868)  
Texte en français et en allemand. - 1868 d'après le D.L.
  
- 5 Etablissement de filature de MM. Koechlin-Schwartz et Cie à Mulhouse : Règlement général = General Verordnung.... [ fait à ] Mulhouse, le 1er mars 1868 . - Mulhouse : Impr. Bader , 1868 . - 39 x 56 cm.  
[ Gr Fol. Wz 69(1868)  
Texte en français et en allemand.

- 6 Règlement de police générale de l'établissement de la Mer rouge de MM Schlumberger fils et Cie..  
[ fait à ] Mulhouse, le 1er avril 1868 . -  
Mulhouse : Impr. Risler, 1868 . - 43 x 53 cm.  
[ Gr Fol. Wz 69(1868)  
Filature et tissage de coton d'après l' "Annuaire général du commerce Didot-Bottin"
- 7 Règlement de police pour les ateliers de J. Ducommun et Cie à Mulhouse...[fait à ] Mulhouse, le 1er octobre 1868 . - Mulhouse :  
Impr. Bader, 1868 . - 50 x 65 cm.  
[ Gr Fol. Wz 69(1868)  
Texte en français et en allemand. - Construction de machines-outils, d'après l' "Annuaire général du commerce Didot-Bottin "
- 8 Règlement de l'atelier de M. Destombes-Grau  
[ fait à ] Tourcoing le 1er avril 1868 . -  
Tourcoing : Impr. Mathon , 1868 . - 40 x 52 cm.  
[ Gr Fol. Wz 69(1868)  
Grossistes en laine peignée, d'après l' "Annuaire général du commerce Didot-Bottin "
- 9 Règlement des ateliers de corsets de MM. Huret et Voisin à Bar-le-Duc ... [ fait le ]  
8 septembre 1868 ... - Bar-le-Duc : Impr.  
L Guérin , 1868 . - 44 x 56 cm.  
[ Gr Fol. Wz 69(1868)
- 10 Règlement des ateliers de l'Ecole de tissage mécanique de Mulhouse = Reglemnt der maschinen Bedischule in Mülhausen ... - Mulhouse : Impr. Risler , [ ca 1868 ] . - 47 x 68 cm.  
[ Gr Fol. Wz 69(1868)  
Texte en français et en allemand . - 1868 d'après le D.L.
- 11 Reglement für das Etablissement des othen Meeres der HH Schlumberger Sohn und Cie ...  
[ fait à ] Mülhausen, 1er April 1868 . - Mulhouse : Impr. risler , 1868 . - 43x53 cm.  
[ Gr Fol. Wz 69 (1868)  
Filature et tissage d'après l' "Annuaire général du Commerce Didot-Bottin "

- 12 Règlement relatif aux journées de travail des ouvriers serruriers de la ville de Toulouse et soumis par eux à l'acceptation de leurs patrons ... [fait le ] 2 août 1868 . - Toulouse : Impr. Caillol et Baylac, 1868 . - 50 x 65 cm.  
[ Gr Fol. Wz 69(1868)
- 13 Tuilerie de Golbey : règlement de police ... [ fait le ] 1er mars 1868 ... [ signé ] J. Félix et Cie . - Epinal : Impr. Fricotel , 1868 . - 49 x 67 cm.  
[ Gr Fol. Wz 69(1868)
- 14 Usine Aristide Jouan et Cie au Ramier du Moulin de Bazade : règlement général... [ fait à ] Toulouse, le 1er février 1868 . - Toulouse : Impr. Pradel et Blanc, 1868 . - 44 x 56 cm.  
[ Gr Fol. Wz 69(1868)

- 1 Ateliers de carrosserie de la maison A. Geibel,  
14 rue de Milan à Paris...: règlement pour les  
ouvriers et pour la caisse de secours. - Paris :  
Impr. Fernique, [ ca 1869 ] . - 44 x 58 cm.  
[ Gr Fol. Wz 69(1869)  
1869 d'après le D.L.
- 2 Etablissement Blaise, Bourgeon et Colère :  
règlement d'ordre et de discipline ... [ fait à ]  
Neufchâteau, le 10 mars 1869 . - Neufchâteau :  
Impr. Beaucolin, 1869 . - 44 x 56 cm.  
[ Gr Fol. Wz 69(1869)  
Fabrique de tissus d'après l'Annuaire général  
du commerce Didot-Bottin ".
- 3 Filature de Picavet-Fayet : règlement fait à  
Tourcoing, le 23 juin 1869 . - Roubaix : Impr.  
Lesguillon, 1869 . - 28 x 36 cm .  
[ Gr Fol. Wz 69 (1869)
- 4 Raffinerie Massion-Rozier et Cie : règlement . -  
Nantes : Impr. Forrest et Grimaud , [ ca 1869 ] .  
- 50 x 65 cm.  
[ Gr Fol. Wz 69 (1869)  
1869 d'après le D.L.
- 5 Règlement de l'atelier de menuiserie de M...  
rue... à Rouen . - Rouen : Impr. Lecerf, [ ca  
1869 ] . - 32 x 40 cm.  
[ Gr Fol Wz 69(1869)  
1869 d'après le D.L.
- 6 Règlement des ouvriers de l'établissement  
Rudolf Chauffournier à Thann = Reglement für  
die Arbeiter des Etablissements... . - [ s.l. ]  
[s.n.] , [ ca 1869 ] . - 47 x 63 cm.  
[ Gr. Fol. Wz69(1869)  
Tissage mécanique de coton d'après l'Annuaire  
général du commerce Didot-Bottin" . - Texte en  
français et en allemand. - 1869 d'après le D.L.
- 7 Règlement de la carderie et de la filature...  
[ fait à ] Nantua, le 1er janvier 1869... [ si-  
gné ] C. Grillet . - Nantua : Typographie Arè-  
ne, 1869 . - 22 x 28 cm.  
[ Gr Fol. Wz 69(1869)

8 Règlement du tissage... [ fait à ] Nantua, le  
1er janvier 1869 ... [ signé ] C. Grillet. -  
Nantua : Typographie Arène, 1869 . - 22 x 28 cm.  
[ Gr Fol. Wz 69(1869)

9 Règlement du tissage mécanique de M. Burette-  
l'Hoir,.. [ fait à ] Roubaix, le 9 juillet  
1869 . - Roubaix : Impr.Reboux, 1869 . -  
49 x 64 cm.  
[ Gr Fol. Wz 69(1869)

10 Tissage mécanique de Goldbach : règlement . -  
[ s.l. ] : [ s.n. ], [ ca 1869 ] . - 44 x 59 cm.  
[ Gr Fol. Wz 69(1869)

Etablissements Schultess frères d'après 1<sup>er</sup> An-  
nuaire général du commerce Didot-Bottin " . -  
1869 d'après le D.L.

- 1 Avis aux ouvriers mineurs de la Compagnie des mines de Roche-la-Molière et Firminy . - Saint-Etienne : Typographie Montagny, [ ca 1870 ] . - 40 x 60 cm.

[ Gr Fol. Wz 69(1870)

1870 d'après le D.L.

- 2 Règlement pour les ouvriers menuisiers de la ville de Toulouse ... - Toulouse : Impr. Bonnal et Gibrac, [ ca 1870 ] . - 50 x 65 cm.

[ Gr Fol. Wz 69(1870)

1870 d'après le D.L.

## 1871

- 1 A. Baur : règlement d'atelier des ouvrières à la machine à coudre : condition d'admission... [ fait à ] Lille, le 22 août 1871 . - Lille : Impr. Guémar, 1871 . - 49 x 64 cm.

[ Gr Fol. Wz 69(1871)

- 2 Règlement de l'atelier des mécaniciens d'André Prouvost et Cie... [ fait à ] Roubaix, le 23 décembre 1871 . - Roubaix : Impr. Lesguillon, 1871 . - 45 x 57 cm.

[ Gr Fol. Wz 69(1871)

- 3 Règlement pour les ouvriers de la teinture de toiles d'Ernest Serret, d'Haubouédon ... - Lille : Impr. Horremans, [ ca 1871 ] . - 49 x 64 cm.

[ Gr Fol. Wz 69(1871)

1871 d'après le D.L.

- 1 Filature d'Houplines-sur-la-Lys : MM Ireland frères : règlement ... [ fait le ] 31 octobre 1872 . - Armentières : Impr. Cado-Petit, 1872 . - 28 x 45 cm.  
[ Gr Fol. Wz 69(1872)
- 2 Règlement des ateliers de M. Georges Gilet. - Lille : Impr. Leclercq, [ ca 1872 ] . - 32 x 49 cm. [ Gr Fol. Wz 69(1872)  
1872 d'après le D.L.
- 3 Règlement établi dans la filature de coton de Henri Mathon...- [ Roubaix ] : Impr. Béghin, [ ca 1872 ] . - 48 x 55 cm.  
[ Gr Fol. Wz 69(1872)  
1872 d'après le D.L.
- 4 Société anonyme des sucreries rétheloises : règlement ... [ fait en ] juin 1872 . - Rethel : Impr. Beauvarlet, 1872 . - 34 x 43 cm.  
[ Gr Fol. Wz 69(1872)

- 1 Administration du stationnement des halles,  
des marchés et entrepôts de Bercy : gardeurs  
et gardeuses : règlement ... - Paris : Typo-  
graphie Oberthur et fils , [ ca 1873 ] . -  
31 x 48 cm.  
[ Gr Fol. Wz 69(1873)  
1873 d'après le D.L.
  
- 2 Etablissement de MM. Batteur et Cie : règlement.  
- Lille : Impr. Six-Horremans, [ ca 1873 ] . -  
45 x 55 cm.  
[ Gr Fol. Wz 69(1873)  
1873 d'après le D.L.
  
- 3 Fabrique de sucre de Montay : règlement...  
[ signé ] Goffart et Cie. - [ s.l. ] : Impr.  
Dumesnil , [ ca 1873 ] . - 44 x 56 cm.  
[ Gr Fol. Wz 69(1873)
  
- 4 Filature de M. Henri Vanove fils : règlement  
[ fait à ] Lille . - Lille : Impr. Six-Horre-  
mans, [ ca 1873 ] . - 45 x 57 cm.  
[ Gr Fol. Wz 69(1873)  
1873 d'après le D.L.
  
- 5 Règlement et police intérieure de la manufac-  
ture d'horlogerie Tissot et Cie à Montbéliard.  
- Montbéliard : Impr. administrative Hoffmann,  
[ ca 1873 ] . - 50 x 75 cm.  
[ Gr Fol. Wz 69(1873)  
1873 d'après le D.L.

- † Règlement des chantiers de M. E. Deny, entrepreneur de parcs et jardins... [ fait à ] Passy-Paris . - Paris : Impr. Walder, [ ca 1874 ] . - 27 x 36 cm.

[ Gr Fol. Wz 69(1874)

1874 d'après le D.L.

- 2 Règlement pour l'usage du télégraphe dans les râperiss. - Aire : Impr. Guillemin, [ ca 1874 ] . - 34 x 43 cm.

[ Gr Fol. Wz 69(1874)

1874 d'après le D.L.

- 1 Avis ... [ fait à ] Fives , le 23 octobre 1875,  
[ signé ] Delebart-Mallet . - Lille : Impr. Six-  
Horremans, 1875 . - 33 x 50 cm.  
[ Gr Fol. Wz 69(1875)  
Avis portant sur la répression de l'alcoolisme.
- 2 Règlement : établissements de Henri Deren : fila-  
ture de lins et d'étoupes de Roubaix, Nord ...  
[ fait le ] 15 décembre 1875 . - Roubaix : Impr.  
Béghin, 1875 . - 46 x 56 cm.  
[ Gr Fol. Wz 69(1875)
- 3 Règlement de la filature d'Edouard Truffaut à  
Willems . - Lille : Impr. Guillot ; Impr. Six-  
Horremans, [ ca 1875 ] . - 36 x 46 cm.  
[ Gr Fol. Wz 69(1875)  
1875 d'après le D.L.
- 4 Tissage mécanique d'Edouard Truffaut à Willems :  
règlement d'intérieur ... - Lille ; Impr. Six-  
Horremans, [ ca 1875 ] . - 49 x 65 cm.  
[ Gr Fol. Wz 69(1875)  
1875 d'après le D.L.
- 5 Verrerie des Trois-Ponts à Saint-Denis, Seine,  
M. Simon propriétaire : règlement ... - Saint-  
Denis : Impr. Brochin, [ ca 1875 ] . - 45 x  
57 cm. [ Gr Fol. Wz 69(1875)  
1875 d'après le D.L.
- 6 Verrerie Saint-Edouard : règlement d'ordre in-  
térieur ... fait à Villers-Campeau, le 16  
décembre 1875 , [ signé ] Fogt, Sourd et Cie . -  
Douai : Impr. Crépin, 1875 . - 53 x 72 cm.  
[ Gr Fol. Wz 69(1875)

1876

1 Règlement de travail des ferblantiers-zingueurs.  
- Paris : Impr. Béhague, [ ca 1876 ] . - 36 x  
46 cm.

[ Gr Fol. Wz 69(1876)

1876 d'après le D.L.

1877

1 Filature de coton Victor Harel au Houlme,  
Seine-inférieure : règlement des ateliers . -  
Rouen : Impr. Leprevost-Leroy, [ ca 1877 ] . -  
63 x 49 cm.

[ Gr Fol. Wz 69(1877)

1877 d'après le D.L.

- 1 Distillerie et fabrique de levûre de A. Rosnay, à Marly-lès-Valenciennes : règlement ... [fait le ] 27 juin 1878 . - Valenciennes ; Impr. Vve Priquet, 1878 . - 55 x 70 cm.  
[ Gr Fol. Wz 69(1878)
- 2 Mignon et Rouart, constructeurs mécaniciens Boulevard Voltaire, 137 , Paris : règlement d'atelier... [ fait à ] Paris, le 1er janvier 1878 . - Paris : Impr. Morris père et fils, 1878 . - 51 x 72 cm.  
[ Gr Fol. Wz 69(1878)
- 3 Mines de Bruay, Pas-de-Calais : règlement général pour les travaux d'exploitation... [ fait le ] 16 avril 1878 . - Paris : Impr. moderne , 1878 . - 52 x 74 cm.  
[ Gr Fol. Wz 69(1878)
- 4 Règlement des ateliers de la maison Hennuyer... [ fait en ] mars 1878 . - Paris : Typographie Hennuyer , 1878 . - 35 x 51 cm.  
[ Gr Fol. Wz 69(1878)  
Atelier d'imprimerie d'après le texte.
- 5 Règlement relatif aux ouvriers des ateliers de construction, hauts-fourneaux et fonderies de Dammarie et Ecurey , [ signé ] A. Salin et Cie . - Bar-le-Duc : Impr. Comte-Jacquet, [ ca 1878 ] . - 48 x 64 cm.  
[ Gr Fol. Wz 69(1878)  
1878 d'après le D.L.
- 6 Tissage mécanique de M. A. Scamps : règlement... [ fait à ] Roubaix, le 25 mars 1878 . - Roubaix : Impr. Duthoit-Paquot, 1878 . - 45 x 66 cm.  
[ Gr Fol. Wz 69 (1878)

- 1 Ouvriers et ouvrières , la crise industrielle qui sévit ... [ Avis fait à ] Rouen , le 20 février 1879 [ signé ] Veuve Lefèvre-Serré . - Rouen : Impr. Leprevost-Leroy, 1879 . - 37 x 47 cm.  
[.Gr Fol. Wz 69(1879)  
Avis portant sur les diminutions de salaire. - Filature, d'après l'Annuaire général du commerce Didot-Bottin ."
- 2 Ouvriers et ouvrières, la crise qui sévit ... [ Avis fait en ] 1879 . - [ s.l. ] : [ s.n. ] , 1879 . - 37 x 47 cm.  
[ Gr Fol. Wz 69(1879)  
Avis portant sur les diminutions de salaire.
- 3 Mines de Beaubrun ; règlement du service des écuries du fond ... [ fait le ] 30 décembre 1879 . - Saint-Etienne : Impr. Pinsard, 1879 . - 37 x 48 cm.  
[ Gr Fol. Wz 69(1879)
- 4 Règlement d'intérieur . - Armentières : Impr. Verdier, [ ca 1879 ] . - 52 x 70 cm.  
[ Gr Fol. Wz 69(1879)  
Tissage mécanique d'après le texte. - 1879 d'après le D.L.

(

4

- 1 Avis ... - Lille : Impr. Danel, 1880 . -  
28 x 38 cm.  
[ Gr Fol. Wz 69(1880)
- 2 Etablissement L. Paulus, mécanicien à Roubaix :  
règlement [ fait le ] 20 août 1880 . - Roubaix :  
Impr. Béghin, 1880 . - 48 x 65 cm.  
[ Gr Fol. Wz 69(1880)
- 3 Règlement de l'établissement Lachèze et Gagneur,  
[ fait à ] Dijon ... 1880 . - [ s.l. ] ; Impr.  
Jobard, 1880 . - 50 x 64 cm.  
[ Gr Fol. Wz 69(1880)
- 4 Règlement de la filature de M.Jullien, rue d'  
Elbeuf, 15 à Rouen ... [ fait à ] Rouen, le  
15 juin 1880 . - Rouen : Impr. Leprevost-Leroy,  
1880 . - 49 x 64 cm.  
[ Gr Fol. Wz 69(1880)
- 5 Règlement de la police intérieure de l'usine et  
la Société anonyme des forges et visseries de  
Saint-Hyppolyte [ fait le ] 1er mars 1880 . -  
Montréal : Impr. Hoffmann, 1880 . - 26 x  
41 cm.  
[ Gr Fol. Wz 69(1880)  
A. Blondeau propriétaire, d'après l'Annuaire  
général du commerce Didot-Bottin " .
- 6 Règlement du tissage mécanique S. Willot et  
Cie ... fait à Roubaix, le 9 février 1880 . -  
Roubaix : Impr. Cocheteux, 1880 . - 49 x 65 cm.  
[ Gr Fol. W z 69(1880)
- 7 Tissage, filature et crémage de Dubois et Char-  
vet-Colombier , Armentières, le 1er janvier 1880  
- Armentières : Impr. Verdier , 1880 . - 33 x  
49 cm. ..  
[ Gr Fol. Wz 69(1880)

1 Règlement d'atelier...- Lille : Impr. Duca-  
tillon, [ ca 1882 ] . - 33 x 45 cm.  
[ Gr Fol. Wz 69(1882)  
Tissage mécanique d'après le texte . - 1882 d'a-  
près le D.L.

2 Règlement du tissage de F. Verdenal à Mandray. -  
Saint-Dié : Impr. Hubert, [ ca 1882 ] . - 36x  
46 cm.  
[ Gr Fol. Wz 69 (1882)  
1882 d'après le D.L.

- † Grande brasserie de l'Est : règlement général...  
[ fait à ] Nancy...le 12 mai 1885 et 18 janvier  
1887 .- Nancy : Typographie Munier, 1887 . -  
36 x 46 cm.

[ Gr Fol. Wz 69(1887)

1888

- † Fabrique de sucre de Quincy, de M.M. A Luce et  
Cie ...: règlement fait à Quincy, le 1er octo-  
bre 1888 . - Douai : Impr. Crépin, 1888 . -  
45 x 54 cm.

[ Gr Fol. Wz 69(1888)

- 2 Règlement de la fromagerie de la Balme-sur-Cer-  
don...[ fait le ] 11 mars 1888 . - Bourg :  
Impr. Villefranche, 1888 . - 28 x 36 cm.

[ Gr Fol. Wz 69 (1888)

- 3 Règlement des tissages mécaniques de cotons...  
[ fait à ] Cholet ,le 4 octobre 1888 . - Cholet :  
Impr. Fabré, 1888 . - 44 x 55 cm.

[ Gr Fol. Wz 69(1888)

1889

70

- † Règlement de l'imprimerie de P. Hoffmann, Montbéliard, Doubs... [ fait le ] 1er octobre 1889 .  
- Montbéliard : Impr. Hoffmann, 1889 . - 50 x 67 cm.

[ Gr Fol. Wz 69(1889)

1890

- † Fabrique de sulfure de carbone ... : règlement.  
Rouen : Impr. Lerevost-Leroy, [ ca 1890 ] . -  
28 x 36 cm.

[ Gr Fol. Wz 69(1890)

Etablissement appartenant à Frédéric Herubel,  
d'après l " Annuaire général du commerce Didot-Bottin " . - 1890 d'après le D.L.

1893

- † Brasserie de la Renaissance, Neufchâteau : règlement ... [ signé ] Gaeng-Bonnet . - Neufchâteau : Typographie Beaucolin, [ ca 1893 ] . -  
48 x 65 cm.

[ Gr Fol. Wz 69(1893)

1893 d'après le D.L.

1897

- † Règlement [ des ] établissements Baraban, Puisse-  
sancourt, Mangin et Cie, Nomexy . - Epinal :  
Impr. Collot, [ ca 1897 ] . - 45 x 60 cm  
[ Gr Fol. Wz 69(1897)  
1897 d'après le D.L. - Scieries mécaniques d'après  
l'Annuaire général du commerce Didot-Bottin"

1898

- † Entreprise Vernay et Dequaindry, 3 rue Neuve-  
Foicy , le Mans : règlement des chantiers . -  
Le Mans : Impr. Blanchet , [ ca 1898 ] . -  
50 x 64 cm. [ Gr Fol. Wz 69(1898)  
1898 d'après le D.L.

- 1 Malterie pneumatique et malterie sur germoirs :  
Cornil Wallart : [ règlement fait à ] Aire,  
le 1er mai 1899 . - Aire : Impr. Lequien, 1899 .  
- 45 x 56 cm.  
[ Gr Fol. Wz 69(1899)
  
- 2 Règlement de la succursale de la Badische-  
Anilin & soda Fabrik [ fait à ] Neuville-  
sur-Saône, le 1er juillet 1899 . - Lyon :  
Association typographique, 1899 . - 33 x  
50 cm.  
[ Gr Fol. Wz 69(1899)
  
- 3 Retordage et gazage de MM. H. Capron et Cie  
règlement . - [ Roubaix ] : Impr. Béghin, [ ca  
1899 ] . - 45 x 56 cm.  
[ Gr Fol. Wz 69(1899)  
1899 d'après le D.L.

- 1 Grande fabrique française de verres de lunettes et d'optique...à Ligny, Meuse...: règlement intérieur [ fait à ] Ligny, le 15 septembre 1900. - Ligny-en-Barrois : Impr. meusienne, 1900 . - 45 x 66 cm.  
[ Gr Fol. Wz 69(1900)
  
- 2 Manufacture de bonneterie Joly et Marotte, Ligny-en-Barrois : règlement des ateliers ... [ fait le 15 septembre 1900 . - Ligny-en-Barrois : Impr. meusienne, 1900 . - 45 x 64 cm.  
[ Gr Fol. Wz 69(1900)
  
- 3 Manufacture de chaussures Auberteil [ à ] Ligny-Guerpont : règlement ...- Ligny-en-Barrois : Impr. meusienne, 1900 . - 45 x 65 cm.  
[ Gr Fol. Wz 69(1900)
  
- 4 Manufacture de vannerie Simon et Geoffroy, Ligny-en-Barrois : règlement des ateliers [ fait le ] 15 septembre 1900 . - Ligny-en-Barrois : Impr. meusienne, 1900 . - 45 x 66 cm.  
[ Gr Fol. Wz 69(1900)
  
- 5 Règlement de l'usine Simon-Vivenot, Ligny, le 15 septembre 1900 . - Ligny-en-Barrois : Impr. meusienne, 1900 . - 45 x 66 cm.  
[ Gr Fol. Wz 69(1900)  
Manufacture d'ameublement, d'après l'Annuaire général du commerce Didot-Bottin".
  
- 6 Société des lunetiers à Ligny, Meuse : règlement d'atelier : usine de Cousances-aux-Bois ... [ fait à ] Ligny, le 15 septembre 1900 . - Ligny-en-Barrois : Impr. meusienne, 1900 . - 45 x 66 cm.  
[ Gr Fol. Wz 69(1900)

7 Société des lunetiers à Ligny, Meuse : règlement d'atelier : usine de la compasserie...  
 [ fait à ] Ligny, le 15 septembre 1900 . - Ligny-en-Barrois : Impr. meusienne, 1900 . -  
 45 x 66 cm.

[ Gr Fol. Wz 69(1900)

8 Société des lunetiers à Ligny, Meuse : règlement d'atelier : usine des Battants... [ fait à ] Ligny, le 15 septembre 1900 . - Ligny-en-Barrois : Impr. meusienne, 1900 .

[ Gr Fol. Wz 69(1900)

9 Usine de M. Foulon et G. Quantin [ à ] Ligny, Meuse : règlement d'ordre intérieur... [ fait ] le 15 septembre 1900 . - Ligny-en-Barrois : Impr. meusienne, 1900 . - 45 x 65 cm.

[ Gr Fol. Wz 69(1900)

Lunetiers, d'après l "Annuaire général du commerce Didot-Bottin " .

1901

1 Hôtel des syndicats, Bourse libre du travail  
 de Lille : règlement général . - Lille : Impr.  
 ouvrière P. Lagrange , [ ca 1901 ] . - 44 x  
 55 cm. [ Gr. Fol. Wz 69(1901)  
 1901 d'après le D.L.

2 Hôtel des syndicats, Bourse libre du travail  
 de Lille : règlement intérieur de la Bourse du  
 travail . - Lille : Impr. Lagrange, [ ca 1901 ].  
 - 48 x 63 cm. [ Gr Fol. Wz 69(1901) \\  
 1901 d'après le D.L.

1903

76

- † Règlement des maisons et jardins de la Verrerie de Girécourt...enregistré à Châtenois, le 9 mai 1903 . - Neufchâteau : Typographie Beau-colin, 1903 . - 44 x 54 cm.  
[ Gr Fol. Wz 69(1903)

1906

- † Ville de Frouard : arrêté fixant le règlement de l'abattoir de la ville de Frouard...[ fait le ] 18 janvier 1906 . - Nancy : Impr. Mancéienne, 1906 . - 65 x 97 cm.  
[ Gr Fol. Wz 69(1906)

1909

- † Règlement : conventions intervenues le 3 octobre 1909 entre le syndicat des patrons serruriers-constructeurs et le syndicat des ouvriers de la serrurerie de la ville de Toulouse... le 3 octobre 1909 . - Toulouse : Impr. Passeman et Alquier, 1909 . - 44 x 56 cm.  
[ Gr Fol. Wz 69(1909)

1910

77

- † Règlement accepté après discussion contradictoire par les patrons et ouvriers peintres de la ville de Toulouse, réunis le 21 avril 1910... - Toulouse : Impr. Passeman et Alquier. - 44 x 57 cm.

[ Gr Fol. Wz 69(1910)

1931

- † Statut du personnel de la société des forces motrices de la Selune. - Paris : Impr. Mersch, Seitz et Cie, 1930 . - 21 x 31 cm.

[ Gr Fol. Wz 69(1931)

1933

- † Règlement de travail des établissements Blech frères et Cie, Sainte-Marie-aux-Mines = Arbeit Ordsnung ... [ fait le ] 1er avril 1933 . - Mulhouse : Impr. Brinckmann, 1933 . - 43 x 65 cm.

[ Gr Fol. Wz 69(1933)

Manufacture de tissus de laine et sois, d'après l " Annuaire général du commerce Didot-Bottin " .

† Société des moteurs et automobiles Lorraine ;  
usine d'Argenteuil : règlement des ateliers. -  
[ s.l. ] : [ s.n. ], 1936. - 42 x 46 cm. /  
[ Gr Pol. Wz 69(1936)

SANS DATE.

- 1 Papeterie de la Roche : règlement général .-  
Bourganeuf : Impr. Duboueix, [ s.d. ] . - 48 x  
62 cm. [Gr. Fol. Wz. 69
  
- 2 Règlement d'intérieur : [ tissage mécanique ] . -  
Lille : Impr. de Horremans , [ s.d. ] . - 45 x  
55 cm. [Gr. Fol. Wz 69
  
- 3 Règlement de la verrerie Saint-Joseph. -  
Lectoure : Impr. Devillechenous , [ s.d. ] . -  
44 x 55 cm. [Gr. Fol. Wz 69
  
- 4 Règlement des ateliers d'André Koechlin et  
Cie = Règlement der Werkstätten ... - Mul-  
house : Impr. Risler, [ s.d. ] . - 46 x  
57 cm. [ Gr. Fol. Wz 69(  
Texte en français et en allemand.

I - AVIS

Nous avons dressé une liste des "Avis", émanant de la direction des entreprises et adressés aux ouvriers, qui ne peuvent être stricto sensu considérés comme des règlements d'atelier.

1851,1  
1851,4  
1861,1  
1875,1  
1879,2  
1880,1

II INDEX NOMINUM

Alexandre Père et Fils...	1 858,10
Ant,Herzog et Cie ...	1 859,4
Association pour prévenir les accidents de fabrique ...	1 867,1
(Mulhouse)	1 868,2
" " " ...	1 868,3
" " " ...	1 868,4
Association pour prévenir les accidents de machines ...	1 868,1
(Mulhouse)	
Auberteil ...	1 900,3
Badische Anilin Soda Fabrik ...	1 899,2
Balzweiler (J.) ...	1 855,4
" ...	1 861,4
Baraban, Plussancourt, Mangin et Cie ...	1 897,1
Bâton Frères ...	1 857,16
Batteur et Cie ...	1 873,2
Barbier et Daubrée ...	1 853,5
Basquin et Cie ...	1 857,11
Bastenaire (Louis) ...	1 860,10
Baudry et Cie ...	1 859,9
Baur (A.) ...	1 871,1
Bian (Louis) ...	1 862,5
" ...	1 862,7
Bindscheldler, Legrand et Fallot ...	1 859,5
Blaise, Bourgeon et Colère ...	1 869,2
Blech Frères et Cie ...	1 933,1
Blondeau (A.) ...	1 880,5
Boeringer ...	1 865,5
Bonzel et Hourriez ...	1 855,6
Borach (Louis) ...	1 860,13
Bornèque-Widmer ...	1 867,17
Bourse libre du travail de Lille ...	1 901,1
" " " ...	1 901,2
Braesch (Nicolas) ...	1 856,8
Bruyère ...	1 857,4
Buddicom et Cie ...	1 853,8
Bureau Jeune ...	1 843,2
Burette l'Hoir ...	1 869,9

Bruneau (Auguste) ...	1 848,1
Cale Ceyneral (Nantes) ...	1 846,30
Capron et Cie ...	1 899,3
Caulier - Rousselle ...	1 864,6
" " ...	1 864,7
Carrois - Mahieu ...	1 866,1
Lézard (Nicolas) ...	1 856,6
Chapus Frères ...	1 856,3
Charvet (Henri) ...	1 856,2
Chaufourmer (Rudolf) ...	1 869,6
Chéret ...	1 843,1
Chevalier (Charles) ...	1 858,7
Christelle - Cornet ...	1 866,18
Cirque Loyal ...	1 860,1
Clayet et Guillemaud Clay ...	1 867,13
Colard Frère ...	1 861,8
Collier et James Hall ...	1 845,3
Compagnie des mines de Roche la Molière et Firminy ...	1 870,1
Compagnie générale des eaux ...	1 860,2
Compagnie Lyonnaise des mines de fer ...	1 853,9
Constant - Delanoë ...	1 859,12
Crouso et Janicaud ...	1 864,2
Dantony ...	1 864,4
Dansette - Mahieu ...	1 859,11
Darras - Lemaire ...	1 858,8
Dassonville- Van Overshelde ...	1 852,1
De Dietrich (Veuve) et Fils ...	1 854,5
Defrennes- Duploy frères ...	1 866,9
Delattre (Henri) Père et Fils ...	1 853,1
Delcourt et Cie ...	1 856,4
Delebart - Mallet ...	1 875,1
Delerue, Leruste et Cie ...	1 863,10
Delmar (Alphonse) et Fils ...	1 860,3
Deluchy et Cie ...	1 864,12
Deny (E.) ...	1 874,1
Deren (Henri) ...	1 875,2
Derrevaux et Cie ...	1 855,1
Derrien (E.) ...	1 859,1
Deschamps Frères ...	1 867,19
Destombes - Grau ...	1 868,8
Desvignes - Bayart ...	1 867,2

Distillerie de Caudry ...	1 853,2
Distillerie du Cateau ...	1 853,3
Dollfuss et Mantz ...	1 856,7
Dollfuss-Mieg et Cie ...	1 867,10
Dreyfus (Raphaël) et Cie ...	1 864,10
Dreyfus et Lantz Frères ...	1 867,8
Dreyfus et Wallach Frères ...	1 856,13
Droulers et Agache ...	1 866,2
Dubois, Charvet et Colombier ...	1 880,7
Ducommun et Cie ...	1 868,7
Dufour (Emile) ...	1 866,13
Dumas - Frémy ...	1 861,9
Duquenoy ...	1 867,18
Duriez Fils ...	1 858,1
Duval, Heurtiaux et Cie ...	1 857,17
" " ...	1 860,11
Duvillier - Durriez ...	1 866,12
Eberhardt et Serveux ...	1 865,4
Ecole de tissage mécanique (Mulhouse) ...	1 868,10
Engelhardt et Heilmann ...	1 836,1
Entrepôts de Bercy ...	1 873,1
Etablissement Impérial d'Indret ...	1 857,5
Fabrique Belge ...	1 859,6
Fauquet - Lemaître ...	1 857,20
Félix (J.) et Cie ...	1 868,13
Ferme de Lens ...	1 858,9
Fiechter (Charles) ...	1 866,11
Fogt, Sourd et Cie <u>VOIR</u> : Verrerie Saint-Edouard	
Foncier et Logette ...	1 860,16
Forges d'Abainville ...	1 855,14
" " ...	1 862,6
Forges de la Villette ...	1 844,1
Forges et fonderies maritimes de Nantes ...	1 856,5
Foulon et Quantin ...	1 900,9
Fournier Fils et Pontrémoli ...	1 855,12
Fromagerie de la Balme-sur-Cerdon ...	1 888,2
Frouard (Ville) ...	1 906,1
Gaeng-Bonnet ...	1 893,1
Gas Usine von Mülhausen <u>VOIR</u> : Usine à gaz de Mulhouse.	
Geibel (A.) ...	1 869,1
Gérard (H.) ...	1 851,5

Gilet (Georges) ...	1 872,2
Goffart et Cie ...	1 873,3
Grande Brasserie de l'Est ...	1 887,1
Grillet(C.) ...	1 869,7
" ...	1 869,8
Grimm & Châtel ...	1 836,2
Gros, Roman et Marozeau ...	1 867,9
Gros Zurcher et Cie ...	1 851,3
Guth (J.J.) ...	1 866,10
Haffner Frères ...	1 860,12
Harel (Victor) ...	1 877,1
Harlot (Veuve) et Cie ...	1 863,15
Hartmann (C.A) ...	1 846,2
Hausmann, Jordan, Hirn et Cie ...	1 842,1
Hédiard Jeune ...	1 858,2
Hennuyer ...	1 878,4
Herbo ...	1 863,7
Hérubel (Frédéric) ...	1 890,1
Holden (Isaac) et Fils ...	1 861,5
Hofer et Cie ...	1 855,13
Hoffmann (P.) ...	1 889,1
Hornung (Frédéric) ...	1 855,8
Huret et Voisin ...	1 868,9
Hyon Frères et Cie ...	1 845,4
Imprimerie du Moniteur Universel ...	1 850,5
Inexplosibles de la Loire ...	1 798,1
" " ...	1 800,1
" " ...	1 803,1
Ireland (Frères) ...	1 872,1
Jeune (Louis) ...	1 864,9
Joly et Marotte ...	1 900,2
Jouan (Aristide) et Cie ...	1 868,14
Jourdan (X.) ...	1 867,7
Journ (E.) et Fils ...	1 853,7
Juhen, Lamer et Cie ...	1 854,1
Jullien ...	1 880,4
Karcher (Georges) ...	1 857,13
Keim (F-CH.) ...	1 856,10
Kiener et Fils ...	1 859,10
Koechlin (André) et Cie ...	sans date,4
Koechlin, Risler et Cie ...	1 839,2

Koechlin, Schwartz et Cie ...	1 868,5
Kuhlmann et Cie ...	1 860,9
Lachèze et Gagneur ...	1 880,3
Laederich (E-M.) ...	1 863,5
Laherard (Charles) et Cie ...	1 839,3
Lainé ...	1 857,7
Lamazelle (F. de) ...	1 850,1
Lambry - Scribe Fils ...	1 859,3
Lamens Frères ...	1 866,6
Lamourette et Leroux ...	1 866,5
Lamy (Jules) et Cie ...	1 863,12
Lasserre (V.) ...	1 851,6
Lasson, Salmon et Cie <u>VOIR</u> : Forges d'Abainville	
(Laurent)-Paulus ...	1 861,3
" " ...	1 880,2
Laurent et Rousseau ...	1 867,5
Le Fauchaux (E.) ...	1 858,3
Le Vieux (E.) et Cie ...	1 857,19
Leblan (Julien) ...	1 852,6
Lefèvre et Ducateau Frères ...	1 854,2
Lefèvre - Serré (Veuve) ...	1 879,1
" " ...	1 879,2
Legay ...	1 845,2
Leglas - Maurice (F.) ...	1 858,5
Legrand (Nicolas) ...	1 855,5
Lemarchand Jeune ...	1 865,2
Lempereur (Jules) ...	1 866,14
Lepoutre, Duhamel et Cie ...	1 863,9
Leroux et Cie ...	1 865,7
Lesergent (Veuve) ...	1 859,8
" " ...	1 860,7
Leyberr (Ch.) ...	1 855,16
Loisy Fils (Eugène) ...	1 857,1
Louer (J.) ...	1 857,2
Loyer (H.) ...	1 856,1
Luce (A.) et Cie ...	1 888,1
Mann (X.) et Fils ...	1 857,14
Maquet - Harmel ...	1 855,11
" " ...	1 855,15
Mâreau (T-P.) ...	1 856,9
Martin et Cie ...	1 861,7
Masson - Rozier et Cie ...	1 869,4

Mathon (Henri) ...	1 872,3
Meny (Joseph) ...	1 863,4
Mignon et Rouart ...	1 878,2
Mille (Auguste) ...	1 859,2
Mines de Beaubrun ...	1 879,3
Mines de Bruay ...	1 878,3
Monard (Léon) ...	1 862,3
Moncelet et Limonier ...	1 863,1
Naegely et Cie ...	1 846,1
" " ...	1 867,4
Nicolas (Léon) ...	1 867,6
O'Delant et Dupont ...	1 853,6
" " ...	1 855,2
Oehl et Huser ...	1 845,1
Panckoucke ...	1 850,6
Papeterie de la Roche ...	sans date,1
Philippart-Cavenaille ...	1 859,6
Piat (César) et Fils ...	1 866,15
Picavet - Fayet ...	1 869,3
Pompéo (N.de) et Cie ...	1 857,12
Prouvost (André) et Cie ...	1 871,2
Quétier fils et Cie ...	1 857,8
Raynal (Louis) ...	1 851,2
Renard et Cie ...	1 864,8
Richer l'Evêque, Grêlé et Thoury ...	1 857,18
Richiez, Basquin et Soufflet ...	1 858,6
Rosnay (A.) ...	1 878,1
Rosset - Bressard ...	1 856,12
Salaignac ...	1 853,4
Salin et Cie ...	1 878,5
Scamps ...	1 878,6
Schlumberger et Hofer ...	1 839,1
Schlumberger Fils et Cie ...	1 864,3
" " ...	1 868,6
" " ...	1 868,11
Schmerber Frères ...	1 865,8
" " ...	1 866,4
Schultes Frères ...	1 869,10
Schupp et l'umbert ...	1 867,16
Serret (Ernest) ...	1 871,3
Simon <u>VOIR</u> : Verrerie des 3 Ponts	
Simon et Geoffroy ...	1 900,4

Simon - Vivenot ...	1 900,5
Six - Monnier et Cie ...	1 861,6
Société Anonyme de la papeterie d'Essonne ...	1 852,8
Société anonyme des forges et visseries de Saint Hyppolyte ...	1 880,5
Société anonyme des Sucrieries rétheloises ...	1 872,4
Société des forces motrices de la Selune ...	1 931,1
Société des lunetiers ...	1 900,6
" " ...	1 900,7
" " ...	1 900,8
Société des moteurs et automobiles Lorraine ...	1 936,1
Société industrielle de Mulhouse ...	1 851,10
Sollier (Fritz) ...	1 850,4
Sourd (Auguste) ...	1 849,1
" " ...	1 851,8
Spohn et Daeublin ...	1 864,11
Stoecklin ...	1 857,10
Sursol (H.) ...	1 864,1
Teillard ...	1 867,20
Tissot et Cie ...	1 873,5
Truffaut (Edouard) ...	1 875,3
" " ...	1 875,4
Ulrich - Vivien ...	1 867,11
" " ...	1 867,12
Usine à gaz de Mulhouse ...	1 860,4
" " ...	1 860,5
" " ...	1 860,17
" " ...	1 860,18
" " ...	1 860,19
Usine de Persan ...	1 853,11
Valentin et Claudel ...	1 836,3
Vanove Fils ...	1 873,4
Vaucher et Cie ...	1 857,9
Verdenal (F.) ...	1 882,2
Verdier Frères ...	1 852,3
Vernay et Dequaindry ...	1 898,1
Verrerie de Gironcourt ...	1 903,1
Verrerie des 3 Ponts ...	1 875,5
Verrerie Saint Edouard ...	1 875,6
Verrerie Saint-Joseph ...	sans date,3
Vicher et Balz Veiler ...	1 861,4
Villeneuve de Betz (C.) ...	1 849,2
	1 849,3
	1 849,4

Vinchon et Cie ...	1 854,2
" " ...	1 864,5
Walker (Samuel) et Cie ...	1 863,3
" " ...	1 866,3
Wallant (Cornil) ...	1 899,1
Wattel et Cie ...	1 863,2
Wehrlin et Hoper ...	1 862,2
" " ...	1 863,6
Welter (Joseph) ...	1 855,9
" " ...	1 855,10
Willot et Cie ...	1 880,6
Windsor Frères ...	1 866,16
Witz (Daniel) ...	1 855,7
Woussens Frères ...	1 853,10

## III- INDEX RERUM

Aciéries voir : Forges

Arquebusier	1858,3			
Bâtiments et travaux publics	1836,4	1863,1	1898,1	
	1851,2	1863,16		
	1852,4	1864,2		
Blanchisserie	1852,3			
Chaudronnerie	1845,2			
Chimie	1867,19			
	1890,1			
Cimenterie	1862,5			
	1862,7			
Cirque	1860,1			
Construction mécanique	1846,2	1856,12	1860,12	1871,2
	1853,8	1857,5	1861,3	1878,2
	1855,9	1857,19	1868,7	1880,2
	1855,10	1858,2	1869,1	1936,1
Distillerie	1853,2			
	1853,3			
	1878,1			
Divers et non-identifiés	1851,9	1859,5	1866,11	1872,2
	1855,7	1859,6	1866,18	1880,2
	1855,8	1860,6	1867,5	1880,3
	1857,1	1860,15	1867,9	
	1857,12	1865,6	1868,8	
	1857,15	1866,7	1868,14	
	1858,10	1866,8		
Employés	1798,1	1852,5	1865,3	1874,2
	1800,1	1854,7	1866,17	1876,1
	1803,1	1855,3	1867,14	1901,1
	1846,3	1856,11	1868,12	1901,2
	1847,1	1858,9	1870,2	1906,1
	1851,5	1860,2	1871,1	1909,1
	1852,4	1860,14	1873,1	1910,1
				1931,1
Engrais	1859,1			
	1865,7			
Forges	1844,1	1855,14	1862,4	1865,8
	1851,6	1856,5	1862,6	1866,3
	1853,4	1856,10	1863,3	1866,16
	1854,5	1857,14	1863,5	1878,5
				1880,5

Horlogerie	1873,5			
Imprimerie	1850,1 1850,5	1850,6 1854,1	1866,14 1878,4	1889,1
<u>Industrie alimentaire :</u>				
<u>Brasserie</u>	1887,1 1893,1			
<u>Fromagerie</u>	1888,2			
<u>Manufacture de chicorée</u>	1855,6			
<u>Malterie</u>	1899,1 1899,2			
Sucrerie	1860,9 1861,7	1872,4 1873,3	1888,1	
<u>Industrie du vêtement et de la chaussure :</u>				
	1853,10 1855,12 1857,16	1861,8 1867,11 1867,12	1868,9 1900,2 1900,3	
Jardinier- Paysagiste	1874,1			
Menuiserie-Ebénisterie	1857,7 1858,5	1869,5 1900,5		
Mines	1853,9 1870,1	1878,3		
Optique	1858,7 1900,1	1900,6 1900,7	1900,8 1900,9	
Papeterie	1848,1 1852,7 1852,8	1861,9 S.D.,1		
Pipes (fabricant de)	1850,2			
Port	1846,3 1849,2 1849,3	1849,4 1864,1		
Raffinerie	1856,6 1869,4			
Savonnerie	1863,15			
Scierie	1854,8 1860,16	1897,1		
Syndicats <u>voir</u> : Employés				

TextileFilature

1836,1	1855,1	1857,11	1863,9	1867,4
1836,2	1855,2	1857,17	18663,12	1867,7
1839,1	1855,5	1857,18	1863,14	1867,8
1839,2	1855,13	1858,1	1864,5	1867,10
1839,3	1855,15	1858,4	1864,6	1868,5
1842,1	1855,16	1858,6	1864,7	1868,6
1843,2	1855,17	1858,8	1864,8	1868,11
1846,1	1856,1	1859,2	1864,10	1869,3
1851,3	1856,2	1859,3	1865,1	1869,7
1851,4	1856,3	1859,4	1865,2	1872,1
1851,7	1856,4	1859,7	1866,1	1872,3
1852,1	1856,7	1859,9	1866,2	1875,2
1852,2	1856,9	1859,10	1866,5	1877,1
1852,6	1856,13	1859,11	1866,6	1880,4
1853,1	1856,14	1860,3	1866,9	1899,3
1853,6	1857,3	1860,10	1866,10	S.D.,4
1853,7	1857,4	1860,11	1860,12	
1854,2	1857,6	1861,6	1866,13	
1854,3	1857,8	1862,2	1867,1	
1854,4	1857,9	1862,3	1867,2	
	1857,10	1863,2	1867,3	

Peignage mécanique

1845,3  
1861,5

Teinture de toiles

1861,5

Tissage mécanique

1863,3	1855,11	1863,6	1866,12	1869,2
1845,1	1856,8	1863,7	1866,15	1869,8
1845,4	1857,13	1863,8	1867,6	1869,9
1849,1	1857,17	1863,10	1867,13	1869,10
1850,3	1857,20	1863,11	1867,15	1875,4
1851,3	1859,9	1863,13	1867,16	1878,6
1851,8	1859,10	1864,3	1867,17	1879,4
1852,5	1859,12	1864,4	1867,18	1880,6
1853,5	1860,8	1864,9	1868,1	1880,7
1854,6	1860,13	1864,11	1868,2	1882,1
1855,4	1861,4	1864,12	1868,3	1882,2
1855,5	1862,1	1865,4	1868,4	1888,3
	1863,4	1866,9	1868,10	1933,1
				S.D.,2

## Tuilerie

1859,8  
1866,4  
1868,13

## Usine à gaz

1860,4  
1860,5  
1860,17  
1860,18  
1860,19

## Vannerie

1900,4

## Verrerie

1875,5  
1875,6  
1903,1  
S.D.,3

IX - INDEX TOPONYMIQUE

Les références sont classées dans l'ordre alphabétique des départements et sous classées dans l'ordre alphabétique des villes.

La mention (Impr.) apparaît lorsqu'il nous a été impossible de situer le siège de l'entreprise elle même. Nous avons alors utilisé le siège géographique de l'imprimerie.

\*  
\* \*

AIN

Balme-sur-Cerdon (La) ...	1888,2
Lacluse ...	1867,20
Nantua ...	1869,7
" ...	1869,8
Tenay ...	1849,1
" ...	1851,8

AISNE

Armentières ...	1859,11
" ...	1879,4
" ...	1880,7

ARDENNES

Rethel ...	1855,11
" ...	1855,15
" ...	1872,4

AUBE

Troyes ...	1852,4
------------	--------

CHARENTE

Bessé ...	1848,1
-----------	--------

CORREZE

Brive ...	1851,2
-----------	--------

COTE-D'OR

Dijon ...	1880,3
-----------	--------

CREUSE

La Roche ...	Sans date,1
--------------	-------------

DOUBS

Montbéliard ...		1873,5
" ...		1880,5
" ...		1889,1

EURE

Bernay ...		1853,7
------------	--	--------

GERS

Lectoure ...		Sans date,3
--------------	--	-------------

GIRONDE

Bordeaux ...	1849,2	1853,8
	1849,3	1864,1
	1849,4	1865,3
	1851,9	

HAUTE-GARONNE

Toulouse ...	1868,12	1909,1
	1868,14	1910,1
	1870,2	

HAUTS DE SEINE

Courbevoie ...		1857,19
----------------	--	---------

ILLE-et-VILAINE

Rennes ...		1863,1
------------	--	--------

JURA

Châtenois ...		1903,1
---------------	--	--------

LANDES

Dax ...		1851,6
---------	--	--------

LOIRE

Beaubrun ...		1879,3
Firminy ...		1870,1
Roche-la-Molière ...		1870,1
Saint-Etienne ...		1862,4
" ...		1870,1

LOIRE ATLANTIQUE

Chantenay ...				1859,1
Nantes ...	1798,1	1846,3	1857,1	1860,11
	1800,1	1854,7	1857,5	1860,14
	1803,1	1855,3	1857,17	1860,16
	1836,4	1856,5	1858,5	1865,1
	1843,2	1856,6	1860,2	1869,4
Sandrocière (La) ...				1856,9

MAINE ET LOIRE

Cholet ...				1888,3
------------	--	--	--	--------

MAYENNE

Bootz près Laval ...				1855,16
----------------------	--	--	--	---------

MEURTHE ET MOSELLE

Frouard ...				1906,1
Nancy ...				1887,1

MEUSE

Abainville ...				1855,14
" ...				1862,6
Bar-le-duc ...		1860,1	1867,11	1868,9
		1861,8	1867,12	
		1867,6	1867,17	
Cousances-aux-bois ...				1866,18
Dammarie ...				1878,5
Ecurey <u>VOIR</u> : DAMMARIE				
Guerpont ...				1862,3
Ligny ...				1900,1 à 9

MORBIHAN

Vannes ...				1850,1
------------	--	--	--	--------

MOSELLE

Sarreguemines ...				1860,12
-------------------	--	--	--	---------

NORD

Cateau (Le)...				1853,2
				1853,3
				1861,2
				1866,14

NORD (Suite)

Croix ...				1861,5
Cuincy ...				1888,1
Férin ...				1857,3
Fires-lès-Lille ...				1866,6
" ...				1875,1
Frais-Marais ...				1861,7
Haubourdin ...				1855,6
" ...				1871,3
Hellemmes ...				1853,6
" ...				1855,2
Houplines ...				1853,10
Lille ...	1852,1	1859,3	1866,7 (Impr.)	1873,2
	1852,5	1862,1(Impr.)	1866,8	1873,4
	1852,6	1863,3	1866,16	1875,3
	1856,2	1864,6(Impr.)	1867,13	1880,1
	1857,6	1864,7(Impr.)	1867,16	1882,1 (Impr.)
	1857,11	1865,1	1871,1	1901,1
	1858,4	1866,2	1871,3	1902,2
	1859,2	1866,3	1872,2	Sans date ,2
Loos ...				1860,10
Maretz ...				1864,9
Marly lès Valenciennes ...				1878,1
Montay ...				1873,3
Moulins-Lille ...				1850,2
Roubaix ...	1851,7	1861,3	1866,9	1871,2
	1853,1	1863,8(Impr.)	1866,15	1872,3
	1854,2	1863,10	1867,2	1875,2
	1854,3	1863,14	1867,14	1878,6
	1858,1	1864,5	1867,15	1880,2
	1859,6	1864,8	1869,3	1880,6
	1860,8 (Impr.)	1866,1	1869,9	1899,3
Seclin ...				1865,6
Templeveuve ...				1863,7
Tourcoing ...	1851,4	1858,8	1863,2	1866,5
	1855,17	1860,3	1863,9	1866,12
	1856,14	1861,6	1863,12	1868,8
Villers Campeau ...				1875,6
Wambrechies ...				1857,4
Wazemmes ...	1852,2 (Impr.)	1856,1	1857,15 (Impr.)	1867,5
	1854,4 (Impr.)	1856,3(Impr.)	1858,6 (Impr.)	
	1855,1	1856,4	1859,7	
Willems ...				1875,4

ORNE

Alençon ... 1852,3

<u>PARIS</u>	1847,1	1854,8	1861,2(Impr.)	1876,1
	1850,5	1855,12	1863,16(Impr.)	1878,2
	1856,6	1857,12	1866,13	1878,4
	1851,5	1858,3	1869,1	1931,1
	1852,8	1858,7	1873,1	
	1853,11	1858,10(Impr.)	1874,1	

Paris La Villette ... 1844,1

PAS DE CALAIS

Aire ... 1874,2

" ... 1899,1

Bruay ... 1878,3

Corbehem ... 1860,9

Frevent ... 1839,3

Lens ... 1858,9

PUY DE DOME

Blanzat ... 1853,5

PYRENEES (HAUTES)

Tarbes ... 1853,4

RHIN (BAS)

Bischwiller ... 1854,6

Reichshoffen ... 1854,5

RHIN (HAUT)

Bühl ... 1863,4

Colmar ...	1842,1	1850,3	1859,4	1863,11
	1845,1	1857,13	1860,15	

Donnach ... 1861,1

Goldbach ... 1864,4

" ... 1869,10

Illfurth ... 1866,4

Kaysersberg... 1855,13

" ... 1857,10

" ... 1859,10

Metzeral ... 1855,4

" ... 1861,4

MULHOUSE ...	1839,2	1856,1B	1864,2	1867,7
	1843,1	1857,14	1864,3	1867,8
	1845,2	1860,4	1864,10	1867,9
	1846,1	1860,5	1864,11	1867,10
	1851,1	1860,6(Impr.)	1864,12	1868,1(Impr.)
	1851,3	1860,17	1865,4	1868,2(Impr.)
	1851,10	1860,18	1865,5	1868,3(Impr.)
	1855,7	1860,19	1866,10 -	1868,4(Impr.)
	1855,8	1862,2	1866,11	1868,5
	1855,9	1863,5	1867,1	1868,6
	1855,10	1863,6	1867,3	1868,7
	1856,7	1863,13	1867,4	1868,10
				1868,11
				Sans date ,4
Ribeauvillé ...				1839,1
Rixheim ...				1852,7
Sainte-Marie-aux-Mines ...				1933, 1
Sentheim ...				1862,5
" ...				1862,7
Sondernach ...				1856,8
Tagolsheim ...				1865,8
Thann ...			1846,2	1857,9
" ...			1855,5	1859,5
" ...			1856,10	1869,6
Turkheim ...				1860,13
Wesserling ...				1867,9
 <u>RHONE</u>				
Lyon ...				1853,9
				1856,11(Impr.)
				1856,12(Impr.)
				1857,16
Neuville-sur-Saône ...				1899,2
 <u>SARTHE</u>				
Maçs (Le) ...				1854,1
" ...				1898,1
Yvré l'Evêque ...				1857,18
 <u>SEINE MARITIME</u>				
Barentin ...				1859,12
Havre (Le) ...				1857,2
Houlne (Le) ...				1877, 1
Rouen ...	1857,7	1858,2	1879,1	1890,1
	1857,8	1865,2	1879,2	
	1857,20	1869,5	1880,4	

SEINE-SAINT-DENIS

Aubervilliers ...	1863,15
Saint-Denis ...	1845,3
" ...	1866,17
" ...	1875,5

TERRITOIRE DE BELFORT

Lepuix ...	1867,17
------------	---------

VAL DE MARNE

Ivry-sur-seine ...	1861,9
Saint-Maurice ...	1845,4

VIENNE

Cernay ...	1836,1
" ...	1859,9

VOSGES

Aydoilles	1859,8
Bresse (La) ...	1836,3
Epinal ...	1867,16
Golbey ...	1868,13
Mantray ...	1882,2
Monthureux-sur-saône ...	1836,2
Neufchâteau ...	1869,2
" ...	1893,1
Nomexy ...	1897,1

V - LISTE DES IMPRIMEURSAIRE

Guillemin  
Lequien

ARMENTIERES

Cado-Petit  
Verdier

ARRAS

Tierny

BAR-LE-DUC

Comte-Jacquet  
Laquerre

BERNAY

Lefèvre

BORDEAUX

Delmas  
Lanefranque  
Lavertujon  
Mens  
Moulins

BOURG

Villefranche

BOURGANEUF

Duboueix

BRIVE

Roche

CATEAU (LE)

Dumesnil  
Lempereur

CLERMOND-FERRAND

Blanzat

COLMAR

Decker  
Dehl et Huser

CHOLET

Fabré

COURBEVOIE

Allard

DAX

Herbert

DIJON

Jobard

DOUAI

Crépin

EPINAL

Cabasse  
Colot  
Fricotel

GUEBWILLER

Jung

HAVRE (LE)

Brindeau

HAZEBROUCK

Lefèvre

LAVAL

Godbert

LECTOURE

Devillechenaix

LIGNY

Imprimerie Meusienne

LILLE

Alcan-Lévy  
 Bayart  
 Blocquel  
 Danel  
 Ducatillon  
 Ghémar  
 Guermonprez  
 Lagrange  
 Leclercq  
 Lefèvre-Ducrocq  
 Six-Horremans  
 Taffin

LYON

Chonoine  
 Nigon  
 Vingtrimier

MANS (LE)

Blanchet  
 Julien, Lanier et Cie  
 Monnoyer

MONTBELIARD

Hoffman

MULHOUSE

Bader  
 Baret  
 Brinckmann  
 Risler  
 Thims et Baret

NANCY

Munier

NANTES

Charpentier  
 Forrest  
 Guérand et Cie  
 Mangin  
 Merson  
 Mollinet

NANTUA

Arène

NEUFCHATEAU

Beaucolin

PARIS

Béhague  
 Béhard et Cie  
 Butor  
 Chaix  
 Dumesnil  
 Fernique  
 Gratiot  
 Grimaux  
 Hennuyer  
 Mersch, Scitz et Cie  
 Michels-Carré  
 Morris Père et Fils  
 Panckoucke  
 Pollet et Cie  
 Ragon et Cie  
 Surcy  
 Tinterlin  
 Walder  
 Wittersheim

RENNES

Oberthur

RETHEL

Beauvarlet

ROUBAIX

Béghin  
Cocheteux  
Déchin  
Duthoit-Pacquot  
Lesquillon  
Reboux

ROUEN

Lecerf et Duval  
Leprevost-Leroy  
Surville

SAINT-DENIS

Juteau

SAINT-DIE

Hubert

SAINT-ETIENNE

Brochin  
Dumas  
Montagny  
Pinsard

SARREGUEMINES

Weisse

STRASBOURG

Berger-Levrault

TARBES

Lavigne

TOULOUSE

Bonnal et Gibrac  
Caillol et Baylac  
Passeman et Alquier  
Pradel et Blanc

TOURCOING

Lefrançois  
Mathon  
Vanaverbeck

TROYES

Caffé

VALENCIENNES

Priquet

WAZEMMES

Horremans

**ANNEXES**

# RÉGLEMENT.



ARTICLE PREMIER. Tous les Ecuyers, Artistes et autres Employés doivent être habillés et prêts pour le travail à l'heure de l'ouverture des bureaux, pour chacune des représentations, soit de jour ou de nuit.

ART. 2. Celui qui manquera une représentation ou s'y présentera en état d'ivresse, sera passible d'une amende de dix pour cent sur le prix d'un mois de solde.

ART. 3. Il est expressément défendu de se battre ou se quereller, soit dans les loges, les écuries ou le Manège.

ART. 4. Tous les Ecuyers et Artistes sont tenus d'exécuter le spectacle tel qu'il aura été fixé, sans discussion ni changement. Cependant si, pour une cause quelconque, un exercice annoncé ne pouvait avoir lieu, il sera remplacé par un autre auquel personne ne pourra se refuser.

ART. 5. Tous les Employés sont tenus d'accepter les rôles qui leur seront donnés dans chacune des pantomimes; ils sont également obligés de monter à cheval pour les quadrilles et manœuvres, s'il en est besoin.

ART. 6. Chaque Ecuyer doit se fournir de bottes fortes, collants de bottes fortes, gants, éperons et cravache; les Ecuyers et Artistes en uniforme doivent avoir des gants blancs et une cravate noire.

ART. 7. Tous les Ecuyers et Artistes doivent se trouver au Manège pour répétition, de onze heures du matin à une heure du soir, sauf contre-ordre.

ART. 8. Tous les Ecuyers et Artistes doivent aider au nivellement de la piste à chaque changement de Manège, et à son entretien à tour de rôle.

ART. 9. Tous les Employés sont tenus d'aider au montage et démontage du Cirque, ainsi qu'au chargement et déchargement des voitures.

ART. 10. Tous les Employés doivent monter à cheval pour les tours de ville, à l'heure indiquée par la Direction.

ART. 11. Aucun Artiste ou Ecuyer ne pourra reproduire aucun de ses exercices en un lieu public autre que celui désigné par la Direction.

ART. 12. Les Palefreniers tiendront les chevaux prêts pour les répétitions, représentations ou parades, à l'heure indiquée.

ART. 13. Les Musiciens seront au Manège à l'heure de l'ouverture des bureaux; ils devront être présents à chacun des tours de ville, aider au montage et démontage du Cirque, au chargement et déchargement des voitures. Le remboursement des bancs leur est spécialement attribué.

ART. 14. Les Magasiniers doivent donner aux Ecuyers et Artistes les costumes et uniformes pliés et propres; ils doivent leur être rendus également pliés et remis en place.

ART. 15. Les accessoires de travail, tels que : toiles, cercles, bancs, etc., etc., devront être entrés au Manège ou enlevés et mis en place pendant le cours des représentations ou répétitions, par chacun des Ecuyers ou Artistes, sans distinction.

ART. 16. Aucun des Employés ne doit quitter le Cirque avant la fin de chaque représentation.

ART. 17. Aucune des Dames employées au Cirque ne devra stationner à la barrière ou dans les couloirs.

ART. 18. Tous les Employés, sans exception, devront aider au placement des spectateurs.

ART. 19. Au moment du départ, tous les Employés devront se trouver au Cirque, sauf ceux qui auront obtenu une permission spéciale.

ART. 20. Il est expressément défendu de fumer dans le Cirque, les écuries et les loges.

Les contraventions aux articles ci-dessus seront punies des amendes suivantes :

ARTICLE PREMIER, *un franc.*

ART. 2, *dix pour cent* sur la paie d'un mois.

ART. 3, *cinq francs.*

ART. 4, *cinq francs.*

ART. 5, *cinq francs.*

ART. 6, *un franc cinquante centimes.*

ART. 7, *cinquante centimes.*

ART. 8 et 9, *trois francs.*

ART. 10, *cinq francs.*

ART. 11, *un mois d'appointements.*

ART. 12, *cinquante centimes* pour les garçons et *un franc* pour le piqueur.

ART. 13, *trois francs* pour chaque Musicien et *six francs* pour le Chef.

ART. 14, *cinquante centimes.*

ART. 15, 16, 17, 18, 19 et 20, *trois francs.*

# FILATURE DE FÉRIN.

## RÈGLEMENT.



Toute personne qui accepte du travail dans mes ateliers se soumet aux dispositions suivantes :

- 1° Obéir aux Maîtres ou à leurs Représentants, dans tout ce qu'ils commandent pour l'utilité du travail ;
- 2° Se rendre au travail aussitôt que la cloche sonne ;

...son métier immédiatement; ne pas le quitter ni sortir de l'atelier sans permission;

5° Travailler sans sarreau ni capote ou habit à pans;

6° Avoir dans l'atelier une mise décente, observer un silence absolu et se conduire en honnête ouvrier;

7° Ne laisser trainer aucun habit, panier au bobines, etc.;

8° Ne pas se peigner, laver ou habiller avant que la machine ne soit arrêtée;

9° Tenir son métier dans la plus grande propreté;

10° Ne pouvoir quitter l'établissement sans avoir prévenu quinze jours à l'avance, et le samedi, en touchant sa semaine.

11° N'insulter aucun Maître ou Contre-Maitre, sous peine d'expulsion immédiate.

## AMENDES.

Payer, pour infraction audit Règlement, les amendes suivantes :

Pour retard, à l'atelier, de dix minutes, dix centimes; d'une demi-heure, quinze centimes; pour absence d'un quart de jour, vingt-cinq centimes; d'un demi-jour, cinquante centimes; et d'un jour, un franc.

Les Contre-Maitres et les Surveillants seront chargés de l'exécution du présent Règlement.

# RÈGLEMENT

DES

# FORGEURS DE BAYONNETTES



Nous soussignés, tous Chefs d'Ateliers fabricants de Bayonnettes, domiciliés à Saint-Etienne, pour rendre hommage à la vérité, certifions que tous nos Ouvriers sont responsables non-seulement de leur travail, mais encore de celui des autres Ouvriers dont le travail est rebuté par suite de la faute première; c'est-à-dire que si la Douille n'est pas bonne, l'Ouvrier qui l'a forgée doit perdre non-seulement la façon, mais encore celle de la Lame de la Bayonnette rebutée par suite du défaut de la Douille; comme aussi, si la Lame n'est pas bonne, l'Ouvrier qui l'a faite est responsable de la façon de la Douille.

Dans l'un et l'autre cas, le Patron est toujours victime, puisqu'il perd sa Matière; il serait donc ridicule et injuste qu'il fût obligé de payer les façons des ouvrages mal faits, et il est tout naturel que l'Ouvrier fautif supporte non-seulement la perte de sa façon, mais encore celle de l'Ouvrier dont le travail ne pourrait lui profiter sans cette garantie.

Telle est la règle consacrée par l'usage dans notre Fabrique.

A Saint-Etienne, le 22 Avril 1862.

AKERMANN,  
BEAUX,  
BANCET,  
MURGUE,  
ROYET AÎNÉ,  
J.-B. CAVE FILS,  
J.-L. CAVE.

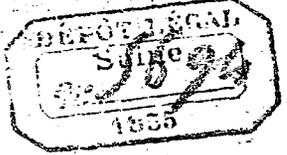
# RÈGLEMENT

## DES ATELIERS

DE LA

### MAISON FOURNIER FILS & PONTREMOLI,

219, FAUBOURG SAINT-DENIS, A PARIS.



**ARTICLE PREMIER.** — Tout ouvrier qui sera admis au travail dans les ateliers, est tenu de faire la déposition de son livret, le jour de son entrée, entre les mains de l'un des représentants.

**ART. 2.** — Le représentant devra coucher un visa d'entrée, sur le livret de l'ouvrier, qui entrera au travail, dans les ateliers; désigner la date, et de même, lorsqu'il y aura lieu, lui signer son congé de sortie.

**ART. 3.** — Si l'ouvrier est admis à travailler à la journée, il devra employer consciencieusement son temps, depuis six heures du matin jusqu'à sept heures du soir; toutefois, de neuf à dix heures du matin, il lui est accordé une heure pour le déjeuner, et de deux à trois heures après midi, une autre heure pour le dîner.

**ART. 4.** — L'ouvrier à la journée est libre de demander son congé de sortie, quand il lui plaira, sans qu'il soit tenu à finir son travail, ou à faire huitaine.

**ART. 5.** — Le représentant usera des mêmes privilèges qu'en l'article 4, auprès de l'ouvrier en journée. Il lui signera son congé de sortie, suivant qu'il le jugera convenable aux intérêts de la maison, sans être dans l'obligation de lui faire faire huitaine, ou de lui faire terminer son travail commencé.

**ART. 6.** — L'ouvrier à la semaine, doit prévenir de sa sortie des ateliers, huit jours à l'avance, pour être en droit d'obtenir son congé de sortie, huit jours après. Les heures de travail et de repas sont les mêmes qu'en l'article 3.

**ART. 7.** — Le représentant doit prévenir l'ouvrier à la semaine de son congé de sortie des ateliers, huit jours à l'avance, pour qu'il soit légalement autorisé à lui signer son congé huit jours plus tard.

**ART. 8.** — L'ouvrier aux pièces peut exiger de finir le travail qu'il aura en mains ou porté sur son livre; toutefois, il le fera dans les conditions de façon exigibles, et il ne mettra pas un temps moral trop long à le terminer.

**ART. 9.** — Le représentant ne pourra délivrer le congé de sortie d'un ouvrier aux pièces, avant que celui-ci n'ait terminé et rendu son travail commencé ou porté sur son livre; néanmoins, si l'ouvrier, par esprit de contrariété et sans motifs puissants, mettait de l'insouciance et de la lenteur à rendre, et qu'un laps de temps trop long s'écoulât, le représentant pourra lui adjoindre un autre ouvrier pour l'aider à

**ART. 10.** — Le prix de l'ouvrier en journée sera arrêté de vive voix, en entrant dans les ateliers, par le représentant, et, s'il y avait lieu à contestation de prix, il sera pris une moyenne du prix de la journée qui aura eu rapport au travail de l'ouvrier, et cette moyenne établira d'une manière incontestable, la somme qui lui sera due, soit pour les jours, soit pour les heures de travail qu'il aura faits.

**ART. 11.** — Un tarif sera dressé pour les ouvriers aux pièces. Les façons ou mains-d'œuvre, ne peuvent être payées moins que le prix tarifé; à moins, toutefois, que ces façons ou mains-d'œuvre ne remplissent pas les conditions exigibles.

**ART. 12.** — L'ordre et la tranquillité sont les premiers mobiles des travailleurs; ces deux points essentiels sont donc indispensables dans les ateliers, d'autant plus qu'ils se reportent sur la fabrication d'une manière régulière et fructueuse pour l'ouvrier comme pour les patrons. A ces causes, il est pris les mesures suivantes pour en assurer l'exécution pleine et entière.

Il est expressément défendu aux ouvriers de se rendre au travail ou dans les ateliers en état d'ivresse; il leur est aussi interdit de susciter entre eux des querelles qui auraient pour inconvénient de troubler l'ordre et la tranquillité, de donner des bancs tapageurs et d'élever des cris d'ensemble qui provoquent le désordre, qui ont pour double inconvénient d'incommoder ou chagriner le voisinage.

L'ouvrier qui se mettrait dans l'un de ces cas sera prévenu une première fois et s'il y avait récidive, au mépris de cet article du règlement, il lui sera délivré congé de sortir des ateliers, soit par l'un ou par l'autre représentant.

**ART. 13.** — Aucune personne étrangère aux ateliers ne sera admise à y entrer sans une permission préalable. L'ouvrier intéressé à cette visite, devra se faire demander.

**ART. 14.** — La coalition des ouvriers, soit à l'intérieur, soit à l'extérieur des ateliers, lorsqu'elle a pour but d'arrêter ou de faire languir volontairement le travail, est punissable par les lois en vigueur. Dans ce cas, il sera pris les mesures nécessaires pour en découvrir et signaler les auteurs aux autorités compétentes.

**ART. 15.** — Les représentants d'une maison sont la personnification déléguée du patron lui-même; les ouvriers leur doivent donc une obéissance absolue en ce qui touche le travail, ou toute autre chose qui s'y

# RÈGLEMENT

DE LA

## FROMAGERIE DE LA BALME-SUR-CERDON



ART. 1<sup>er</sup>. — Toute personne ayant apporté une ou plusieurs fois du lait à la Fromagerie sera considérée comme ne faisant partie de la Société et comme telle sera soumise au règlement et aux arrêtés de la Commission.

ART. 2. — Le fabricant est chargé de la police de l'établissement. Il annoncera à haute voix le poids du lait de chaque sociétaire. Il est chargé en outre de tenir l'établissement en propreté, la maison et tous les ustensiles employés à la fabrication. Il devra veiller à ce que les poids aient toujours leurs numéros bien lisibles, et empêcher les sociétaires qui se retireraient ayant encore un poids supérieur à 500 grammes de lait.

Toutes infractions de sa part aux articles précités seront punies d'une amende variant de cinq à dix francs.

ART. 3. — Il est défendu d'une manière expresse aux sociétaires de garder chez eux plus que le lait strictement nécessaire au besoin de leurs ménages ; dans aucun cas ils ne pourront en vendre ni le mélanger avec celui d'un autre, à moins d'y être autorisés, sous peine d'une amende de deux à cinq francs.

ART. 4. — Il n'est permis qu'aux membres de la Commission et au sociétaire pour qui on fait le fromage de séjourner dans l'établissement. Toute contravention au présent article entraîne une amende de un à deux francs pour le fabricant.

ART. 5. — Les membres de la Commission et le fromager ont seuls le droit de vérifier et titrer le lait. Ils le feront toutes les fois qu'ils le jugeront à propos. S'il y a lieu à quelques soupçons, trois membres de la Commission se rendront au domicile du suspect et traîtront ses papiers.

ART. 6. — Il ne sera reçu du lait à la fromagerie que deux jours après que la vache aura fait le veau. Tout conventionnant sera puni d'une amende de cinq francs.

ART. 7. — Tous les sociétaires devront apporter leur lait à la fromagerie jusqu'à concurrence de 500 grammes. Ils seront passifs d'une amende variant de cinq à vingt

francs ceux qui se retireraient avec un poids supérieur, à moins d'y avoir été autorisés.

ART. 8. — Tout sociétaire ayant fraudé son lait d'une manière quelconque sera puni d'une amende variant de vingt-cinq à cinquante francs.

ART. 9. — Si quelques difficultés s'élèvent entre les sociétaires et le fabricant, elles devront être soumises au Président qui, à son tour, les soumettra à la commission pour rendre justice à qui de droit.

ART. 10. — Tout sociétaire qui en prévient un autre du titrage du lait, sera passible d'une amende de deux à cinq francs.

ART. 11. — Celui des sociétaires qui ayant du lait disponible le garderait un ou plusieurs jours chez lui, ou qui l'aurait gardé pendant le temps frais, ne pourra être admis qu'en payant pour le reste de l'année dix francs par tête de vache.

Sera tenu de payer la même somme celui qui aura gardé son lait pendant un an ; pour deux années, la somme sera doublée.

ART. 12. — Quiconque s'étant retiré volontairement ou étant sous le coup d'une radiation, perdra tous les droits acquis à la Société.

ART. 13. — Tout nouveau sociétaire ne sera admis qu'en payant une entrée de dix francs par tête de vache.

ART. 14. — Les élections de la Commission se feront tous les ans dans le courant de mars. Tous les sociétaires sont tenus d'y prendre part, sous peine d'un franc d'amende. Sera élu Président celui qui aura le plus de voix parmi les cinq membres. Si deux obtiennent le même nombre, le plus ancien sera président de droit.

ART. 15. — Le produit des amendes prononcées dans le courant de l'année sera inscrit au compte des recettes générales de la Société. Ces amendes pourront être doublées et triplées selon la gravité du délit : la Commission pourra même prononcer la confiscation partielle ou totale des produits des délinquants.

Fait à Labalme, le 11 mars 1888.

APPROUVÉ PAR NOUS, MEMBRES DE LA COMMISSION

Les Membres,

GUÉRIN, COUTURIER, CHARDON, GEOFFRAY.

Le Président,

CONTENT.

ANNEXE II

Le Directeur des Archives municipales de la ville de Lyon, M. Hours, a bien voulu nous communiquer une reproduction du seul Règlement d'atelier conservé dans ses fonds . Il ne fait pas partie du fonds de la Bibliothèque Nationale, et n'est donc pas intégré à ce catalogue. Nous le produisons ici à titre documentaire.

# MANUFACTURE

DE

## Et<sup>ne</sup> DREVON aîné

# RÈGLEMENT

### ARTICLE PREMIER.

Tout employé des deux sexes accepte, par le seul fait de sa présence dans ma maison, toutes les règles dont l'usage a consacré l'application dans mes ateliers, et particulièrement celles énoncées ci-dessous.

### ART. 2.

La rentrée dans l'atelier doit s'effectuer au moment où la cloche sonne.

### ART. 3.

Tout homme est réputé absent lorsqu'en entrant il oublie de remettre sa médaille au contre-maitre, et perd ainsi le salaire du temps pendant lequel il la garde en sa possession.

Tout homme qui, à sa sortie, laisse sa médaille pendre au médaillier ou qui en prend une qui n'est pas la sienne, est mis en repos pendant trois jours.

### ART. 4.

Lorsque, par suite de circonstances exceptionnelles et imprévues, on se trouvera dans la nécessité de suspendre tout à coup le travail dans l'atelier, les ouvriers pourront être congédiés pour une partie de la journée ou même pour la journée entière.

### ART. 5.

Il est expressément défendu :

- 1° De se servir pour son usage particulier des cordes à savon, poches, saches, etc. etc.
- 2° D'employer les drogues pour teindre des chiffons ;
- 3° De prendre, pour son usage, du savon fondu dans la bûche, avec une casse ou tout autre vase ;
- 4° De mettre aucun chiffon ou linge dans le savon de la cuite ;
- 5° De causer d'autre chose que de ce qui a rapport au travail de la maison ;
- 6° De fumer, de chanter ou siffler en travaillant ;
- 7° De mettre ses vêtements ailleurs qu'à l'emplacement désigné pour cet usage ;
- 8° De se laver les mains ailleurs que sous le grand escalier desservant le premier étage.

### ART. 6.

Tout homme convaincu d'avoir déchiré les soies ou détérioré les ustensiles appartenant à l'établissement, d'avoir gaspillé ou jeté les drogues servant à la teinture, sans utilité et dans le but de faire le mal, subira la perte matérielle du dégât qu'il aura occasionné.